

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE

# LES PAYSAGES D'AUJOURD'HUI

POUR PENSER **CEUX DE DEMAIN**

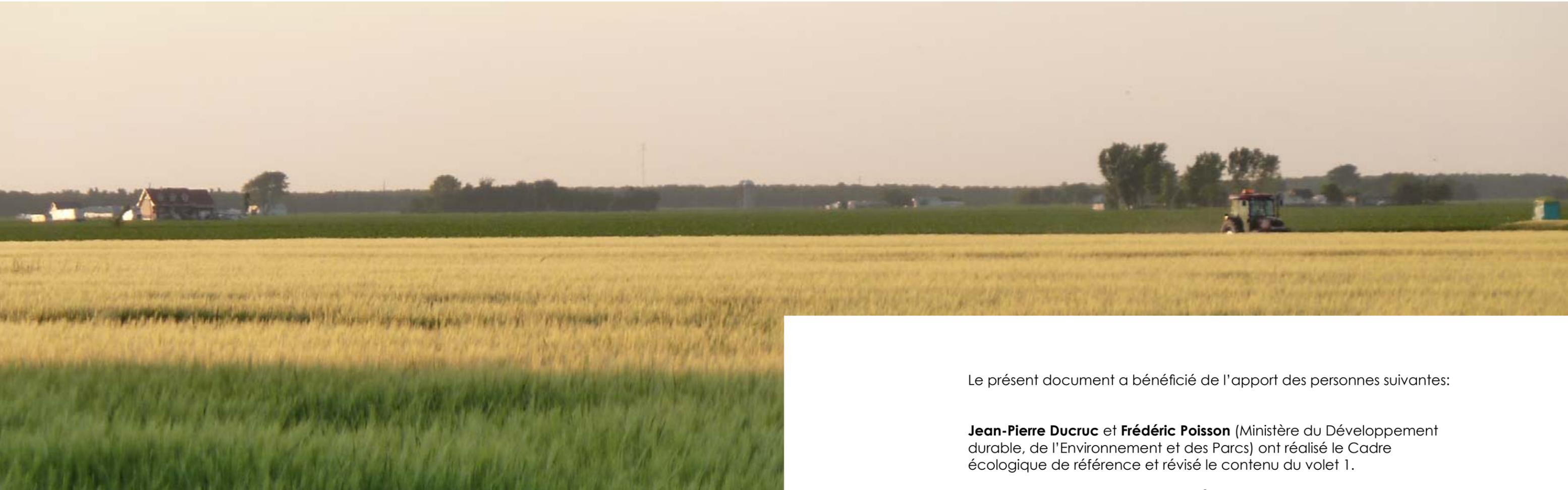
Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains

Édition revue et augmentée



PAYSAGES MASKOUTAINS

## REMERCIEMENTS



Référence à citer:

**Ruiz, J., Domon, G., Jambon, C., Paquin, C., Rousselle-Brosseau, L.-P.** (2012). *Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain. Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains*. Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Université du Québec à Trois-Rivières, 87 p.

ISBN 978-2-468-57243-5  
Dépôt légal - 2012  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada



Le présent document a bénéficié de l'apport des personnes suivantes:

**Jean-Pierre Ducruc** et **Frédéric Poisson** (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) ont réalisé le Cadre écologique de référence et révisé le contenu du volet 1.

**Hubert Plourde, Linda Bélanger** et **Érick Francoeur** (étudiants à l'Université du Québec à Trois-Rivières) ont contribué à la photo-interprétation et à la cartographie de l'évolution du territoire présentées dans le volet 2.

**Jacinthe Gagnon** et **Lise Saint-Jacques** (Hydro-Québec) ont contribué à la compréhension du processus d'électrification rurale présenté au volet 2.

**Éric Clermont** (étudiant à l'Université de Montréal) a procédé au relevé de terrain du volet 3.

**Cécile Robert** (étudiante à l'Université de Montréal) a contribué au volet 4 et révisé l'ensemble du document.

Enfin, **Pierre-André Bordeleau** (professionnel de recherche, Université du Québec à Trois-Rivières) a contribué aux traitements géomatiques des volets 3 et 4.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>01.</b>	L'ASSISE PHYSIQUE, SUPPORT DES PAYSAGES MASKOUTAINS	<b>5</b>
<b>02.</b>	DES PAYSAGES EN CONSTANTE ÉVOLUTION	<b>17</b>
<b>03.</b>	LES PAYSAGES MASKOUTAINS VUS PAR LE VISITEUR	<b>37</b>
<b>04.</b>	LES PAYSAGES MASKOUTAINS VUS DE L'INTÉRIEUR	<b>53</b>
<b>05.</b>	DE L'ÉTAT DES LIEUX AU DIAGNOSTIC PAYSAGER : DÉFINIR DES ENJEUX DE PAYSAGE	<b>71</b>
	QUATRE CONSTATS EN GUISE DE CONCLUSION	<b>81</b>



## AVANT-PROPOS

### Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain

Consciente de l'importance nouvelle du paysage pour le développement social, culturel et économique de ses collectivités, la MRC des Maskoutains initiait, en juin 2009, le projet « Paysages Maskoutains, révéler, mettre en valeur, requalifier ». Mené en collaboration étroite avec la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et des partenaires publics et parapublics, ce projet vise à permettre la définition et l'adoption d'une vision d'avenir collectivement partagée pour les paysages.

Définir une telle vision présuppose toutefois que tous aient accès à une connaissance factuelle des paysages. C'est ce que vise le présent document. En se penchant successivement sur l'organisation de l'occupation des sols en lien avec les caractéristiques biophysiques du territoire, sur l'évolution des paysages à différentes échelles, sur la perception que peut en avoir un visiteur qui parcourt les routes de la MRC et, enfin, sur les lieux susceptibles d'être les plus valorisés par les résidents, il propose à travers les quatre premières sections, une sorte d'« état des lieux » des paysages maskoutains.

Si les informations présentées permettent de bien connaître et de bien comprendre ces paysages, il reste toutefois, dans une perspective de projet, à définir sur quoi agir, où agir et pourquoi agir. Bien que sur ce plan, on puisse s'en remettre à l'expert en paysage pour identifier les principaux enjeux que soulèvent les paysages maskoutains, il paraît utile, dans le cadre d'une démarche visant à définir un projet collectivement partagé, de se doter d'outils aptes à révéler le point de vue du plus grand nombre. Aussi, la dernière section propose-t-elle une méthode susceptible de permettre d'y parvenir.

Ce faisant, le présent document invite non seulement à mieux connaître et comprendre les paysages mais aussi, et peut-être surtout, à réfléchir sur ce qu'ils pourraient devenir et... sur ce qu'on aimerait qu'ils deviennent.



# 01. L'ASSISE PHYSIQUE, SUPPORT DES PAYSAGES MASKOUTAINS

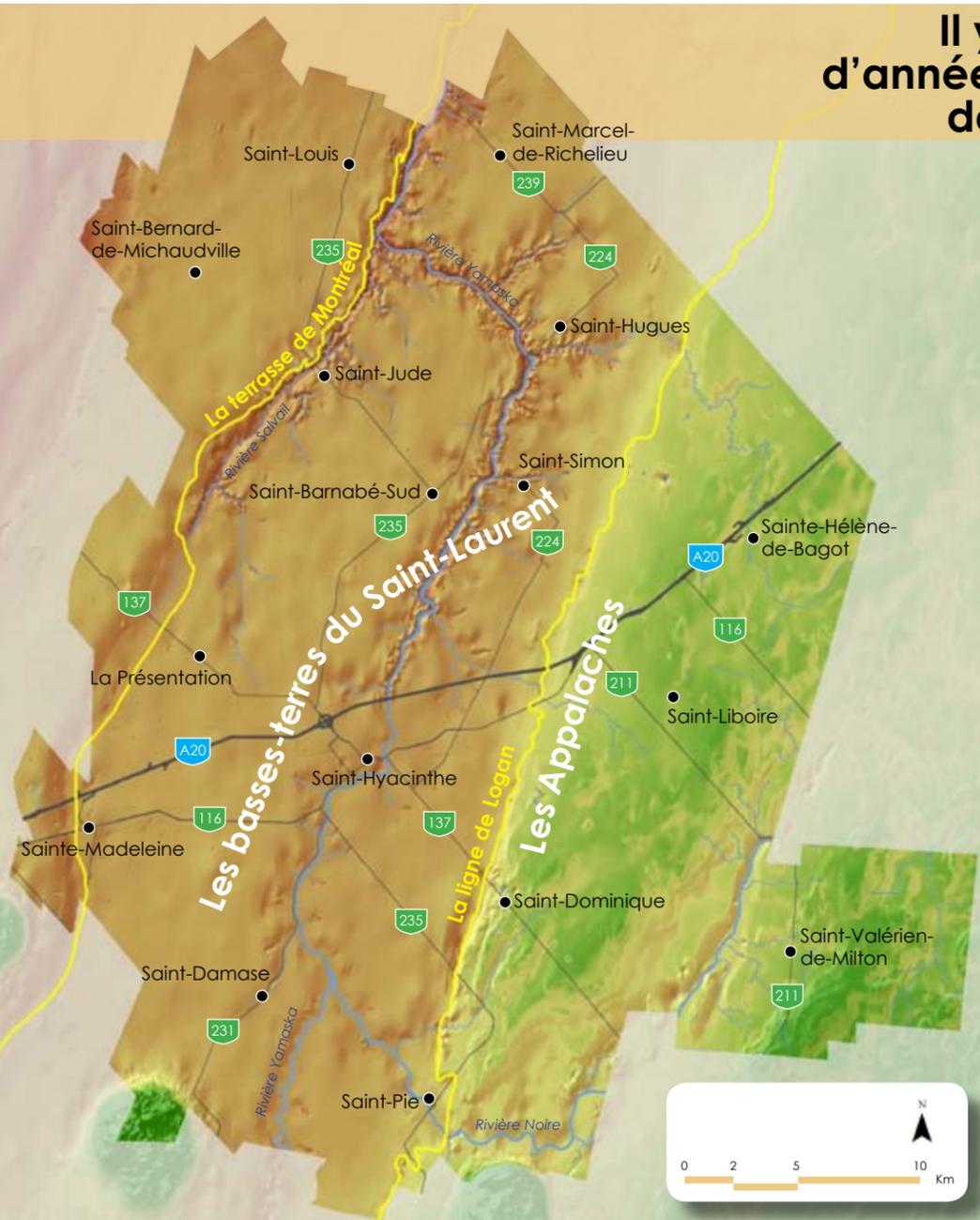
Les paysages d'aujourd'hui sont le reflet d'une histoire entre l'homme et son territoire. Les formations géologiques, tout comme le relief ou la qualité des sols forment l'assise physique du territoire et jouent un rôle important dans le développement des activités humaines. Ce rôle est aujourd'hui inscrit dans le paysage et notamment dans l'organisation de l'occupation des sols.

Comprendre le rôle de l'assise physique et son influence sur l'occupation des sols est donc un préalable incontournable pour connaître et comprendre les paysages maskoutains. Sur la base d'un travail de cartographie effectué par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, cette première phase du diagnostic propose une découverte de l'organisation spatiale des paysages maskoutains.

# DES ÉVÈNEMENTS GÉOLOGIQUES QUI ONT LAISSÉ LEUR MARQUE SUR LES PAYSAGES D'AUJOURD'HUI...

## Il y a 500 millions d'années, la formation des Appalaches

Le rapprochement de deux plaques tectoniques plisse la croûte terrestre. Ce long processus s'échelonne sur près de 100 millions d'années pour finalement former les Appalaches.

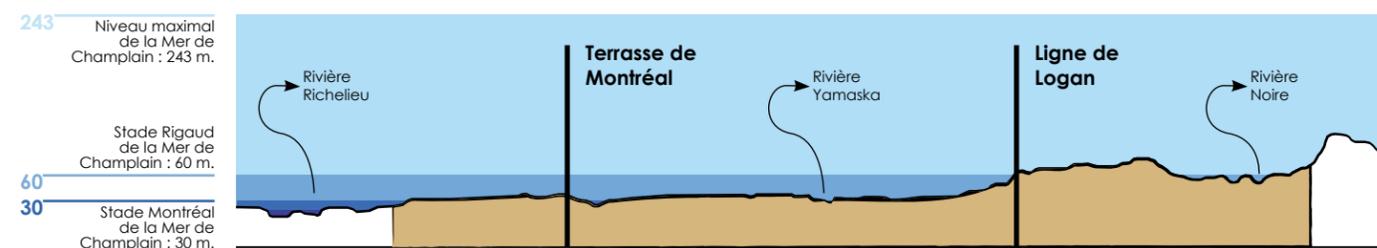


## Il y a 100 millions d'années, la formation des Montérégiennes

Une poussée de magma remonte au sein de la croûte terrestre et s'arrête à quelques centaines de mètres de la surface. En refroidissant, ce magma laissera des roches très dures qui seront peu touchées par l'érosion des glaciers et de la Mer de Champlain qui les ramèneront à la surface. Aujourd'hui, les collines montérégiennes dominent les paysages des plaines.

## Il y a 10 000 ans, l'invasion de la Mer de Champlain

L'invasion de la Mer de Champlain va façonner la morphologie du territoire et mettre en place les sols que nous connaissons aujourd'hui. Après avoir envahi l'ensemble du territoire, la Mer de Champlain va connaître plusieurs phases de retrait successives. Ces phases laisseront des terrasses de sable, comme la terrasse de Montréal, dont le relief est bien visible sur le terrain.



Les Appalaches

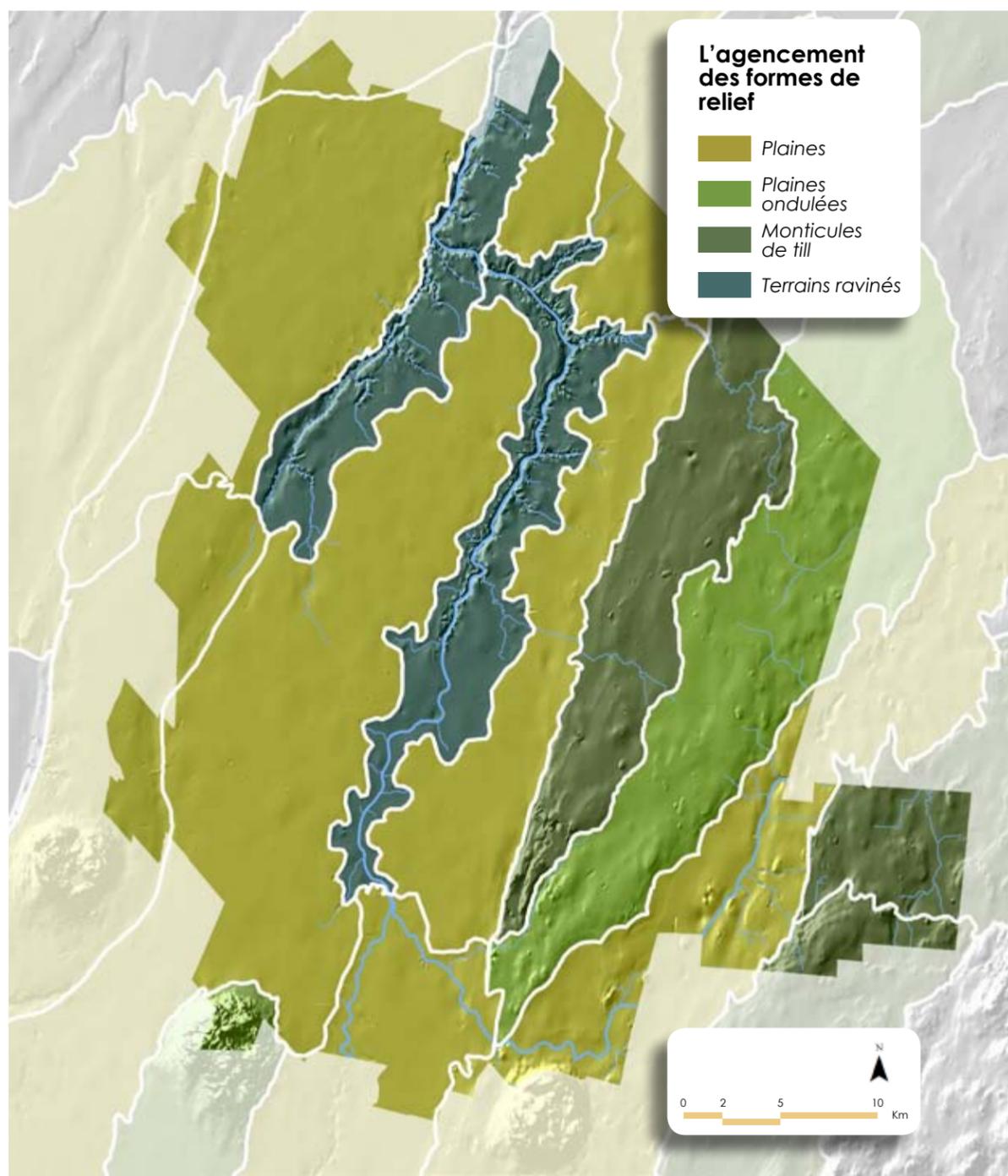
La ligne de Logan, le dernier front appalachien

Mont Yamaska (colline montérégienne)

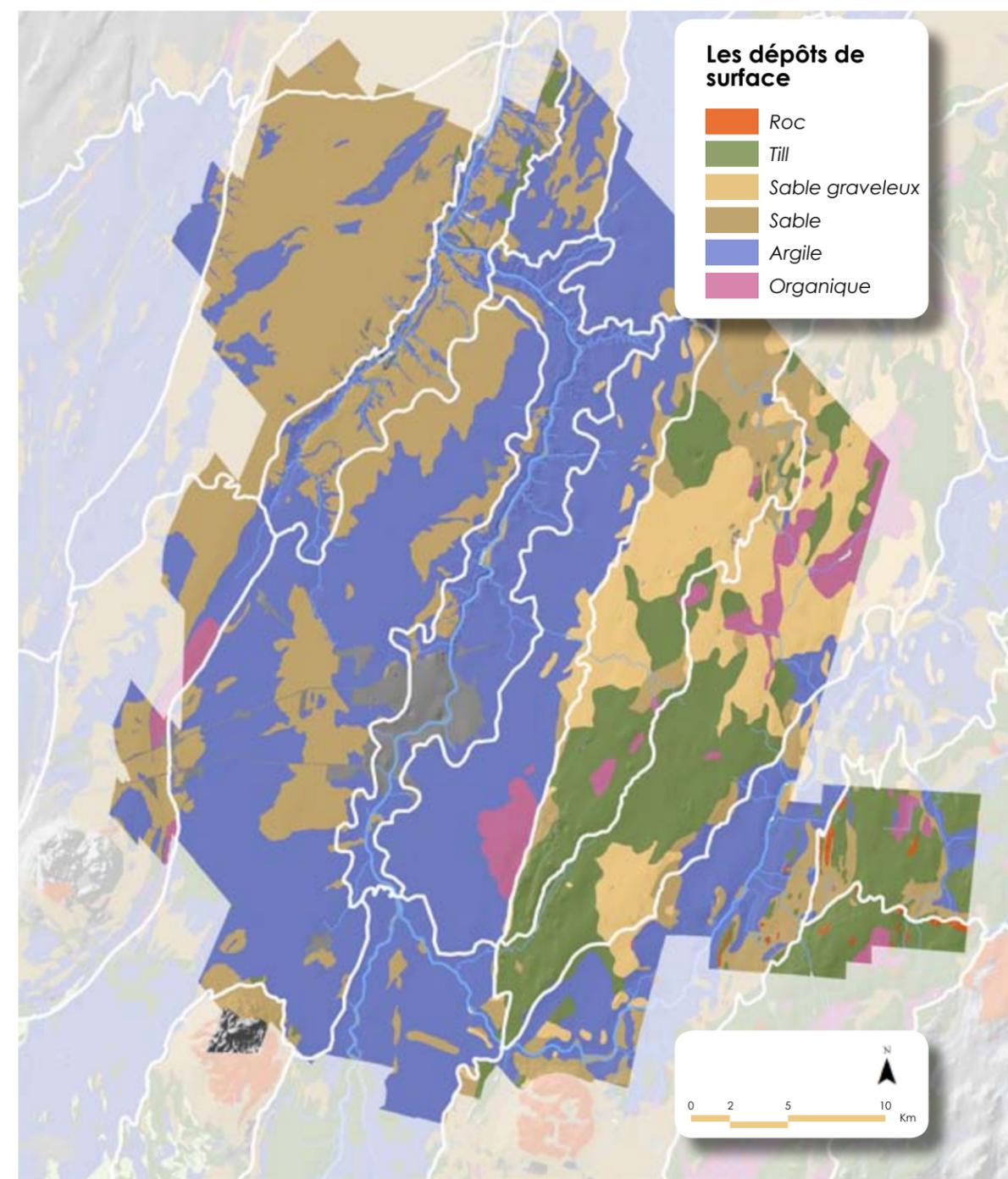
Les basses-terres du Saint-Laurent

## LES 17 UNITÉS MORPHOLOGIQUES, UNE CLÉ DE LECTURE DU TERRITOIRE MASKOUTAINS

La cartographie des unités morphologiques a été réalisée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Plusieurs MRC utilisent déjà cette cartographie pour comprendre l'organisation de l'assise physique de leurs paysages et pour aider à l'aménagement du territoire.



Cette cartographie est réalisée en distinguant des portions de territoire qui présentent chacune une organisation similaire de l'assise physique (formes du relief, dépôts de surface, drainage). Elle est réalisée indépendamment des limites administratives. Ainsi, certaines unités débordent du territoire de la MRC. Les 17 unités morphologiques de la MRC des Maskoutains, délimitées en blanc sur les cartes ci-dessous, correspondent à des portions de territoire de l'ordre de la centaine de kilomètres carrés.



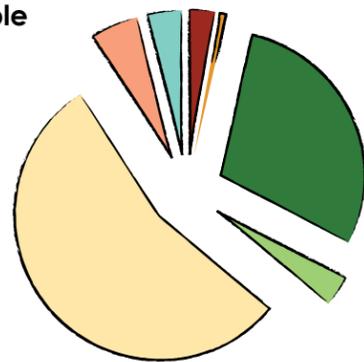
# LES GRANDES UNITÉS MORPHOLOGIQUES ET L'OCCUPATION DES SOLS

Les 17 unités morphologiques peuvent être regroupées selon leurs caractéristiques physiques dominantes. Ainsi, les unités au relief de plaine caractérisées par des dépôts de sable sont regroupées au sein de l'unité intitulée « plaines de sable ».

Ces unités morphologiques jouent un rôle important dans l'occupation et l'utilisation du territoire. Le développement de l'agriculture a par exemple été très différent sur les plaines d'argile des basses-terres du Saint-Laurent et sur les monticules de till des Appalaches. Ainsi, les unités morphologiques, présentées ci-après, reflètent les différents modes d'occupation du sol sur la MRC et permettent d'appréhender la diversité des paysages maskoutains.

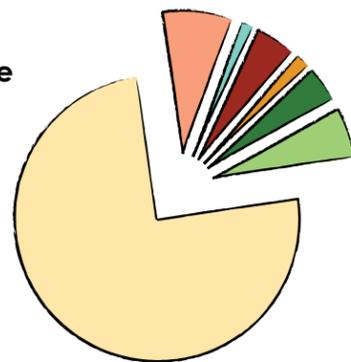
## 1 Les plaines de sable

191 km<sup>2</sup>  
15% du territoire de la MRC



## 2 Les plaines d'argile

588 km<sup>2</sup>  
45% du territoire de la MRC



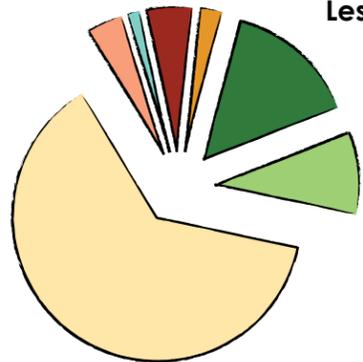
## 3 Les terrains ravinés

185 km<sup>2</sup>  
14% du territoire de la MRC



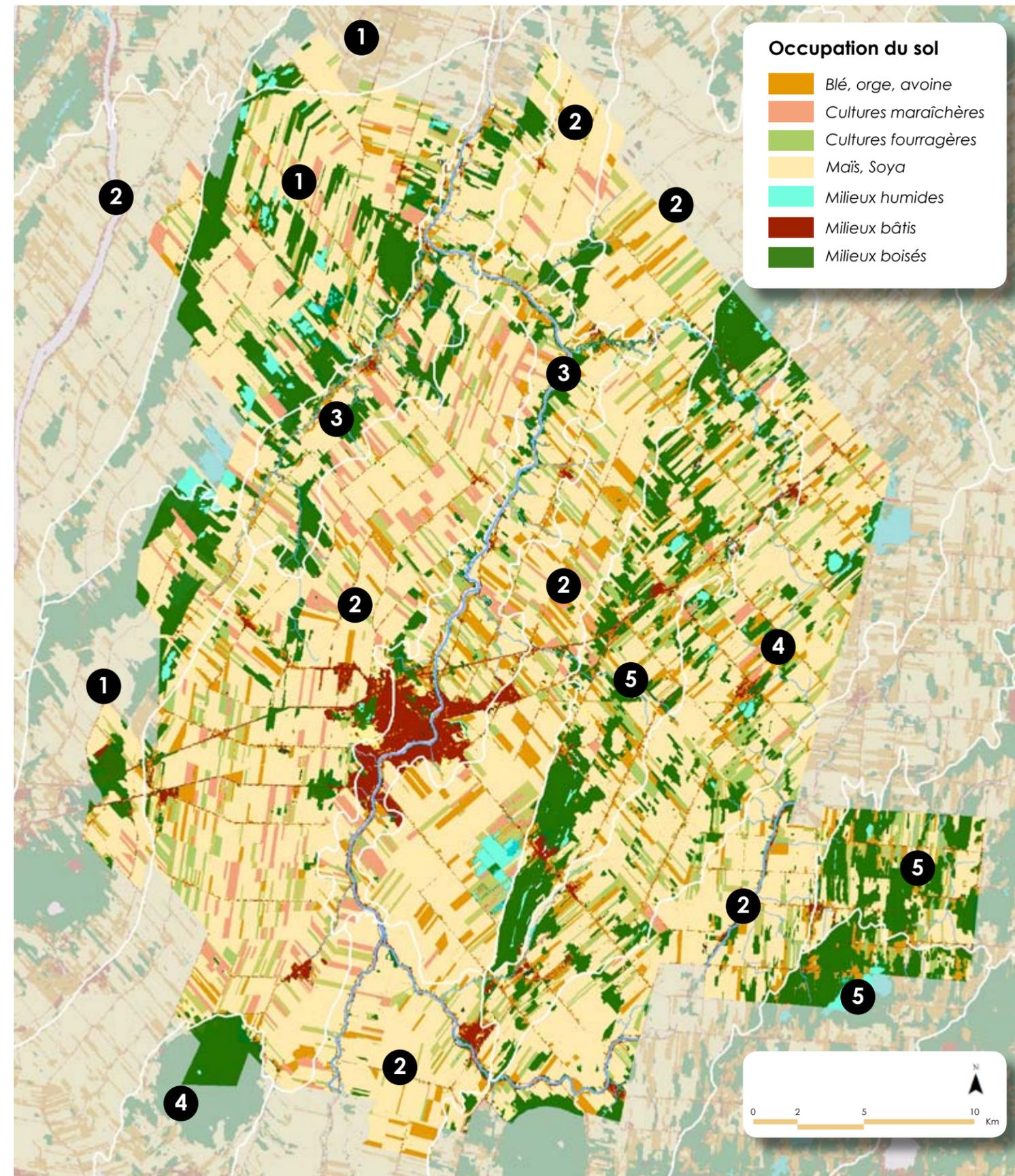
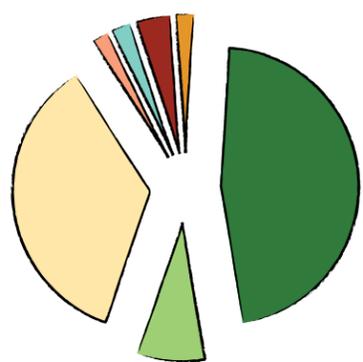
## 4 Les plaines ondulées de till

165 km<sup>2</sup>  
12% du territoire de la MRC

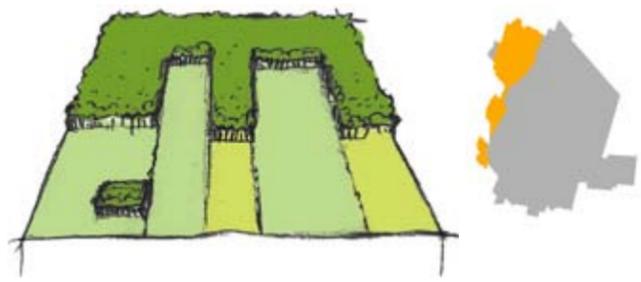


## 5 Les monticules de till

186 km<sup>2</sup>  
14% du territoire de la MRC

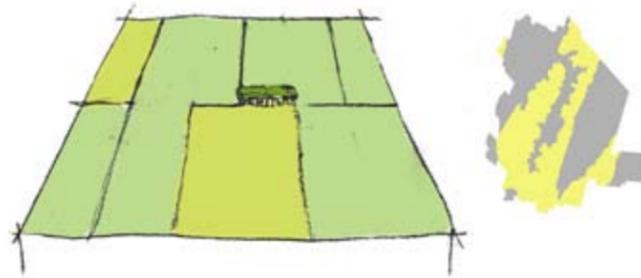


**Les plaines de sable**



Issues d'une ancienne plage de la Mer de Champlain, ces plaines sont composées de dépôts de sable qui reposent sur une couche d'argile. Les terres en culture, dominées par le maïs et le soya, sont entrecoupées de cultures maraîchères. Le long des chemins de rangs, ces terres ouvrent les vues et découpent les boisés, souvent humides et localisés en fond de lots, où le pin blanc se démarque.

**Les plaines d'argile**



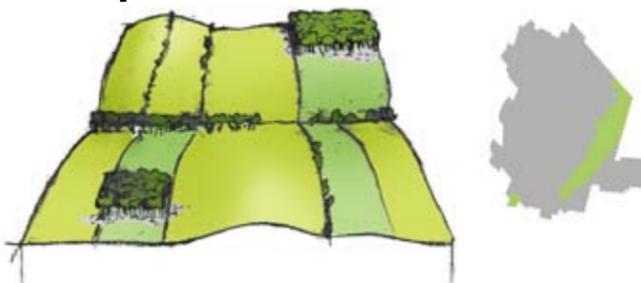
Composées majoritairement par des dépôts d'argile, ces plaines aux terres fertiles sont dominées par des cultures de maïs et de soya. Présentant des champs de grande taille et une rareté de boisés, elles offrent de larges paysages ouverts permettant d'observer le découpage des terres et l'alignement de l'habitat. Souvent considérés comme les plus caractéristiques de la MRC, ces paysages offrent des vues sur les collines montérégiennes qui les entourent de même que sur les clochers des églises.

**Les terrains ravinés**



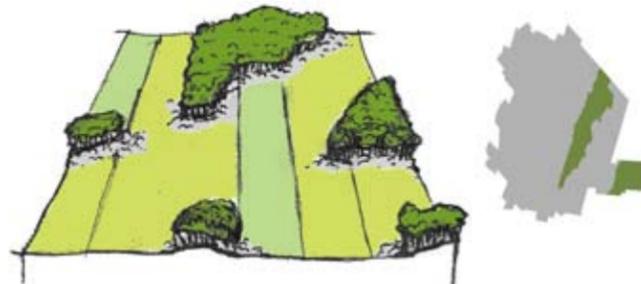
En creusant les plaines, les cours d'eau ont rendu les terrains argileux plus sensibles aux glissements de terrain en période de pluie. Ces glissements réguliers ont façonné les ravines caractéristiques des abords des principaux cours d'eau des Maskoutains. Ce relief accidenté offre des paysages intimes qui invitent à la découverte. Les rangs sinueux qui les longent tranchent singulièrement avec les plaines environnantes et offrent souvent des vues d'intérêt.

**Les plaines ondulées de till**



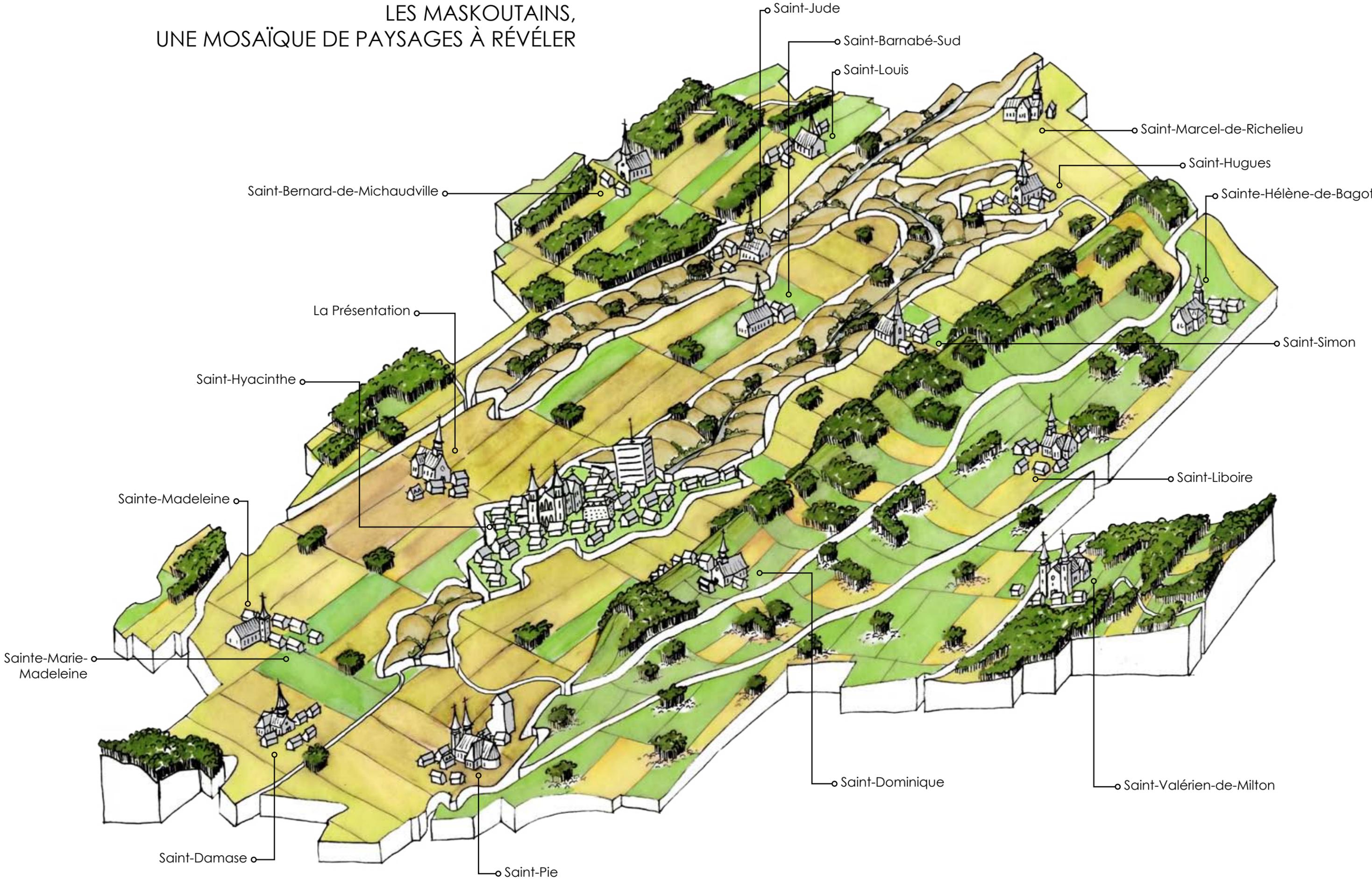
Les ondulations de cette plaine épousent le socle rocheux qui a été plissé lors de la formation des Appalaches. Des dépôts de till composés de roches de différentes tailles affleurent aux sommets boisés des ondulations alors que des zones de sable permettent la mise en culture des sols sur le reste de ces plaines. En plus d'une agriculture laitière encore présente, plusieurs types de cultures y sont toujours pratiqués. Ces caractéristiques créent des paysages plus diversifiés.

**Les monticules de till**



Les nombreux monticules de till boisés qui ponctuent ce territoire offrent des paysages fermés au relief plus accidenté. Entre les sommets arrondis des monticules, des dépressions d'argile et de sable occupées par l'agriculture ouvrent des vues sur les boisés et sur des champs de petites tailles aux cultures diversifiées.

# LES MASKOUTAINS, UNE MOSAÏQUE DE PAYSAGES À RÉVÉLER





## 02. DES PAYSAGES EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Si une observation furtive du paysage laisse l'impression qu'il est immuable, comme figé dans le temps, une observation attentive dévoile les signes de son évolution constante. Au gré des grands changements de la société québécoise, des modifications des pratiques agricoles, de l'électrification rurale, etc., les paysages n'ont en effet jamais cessé de se transformer. Comprendre cette évolution permet de mieux saisir les paysages d'aujourd'hui.

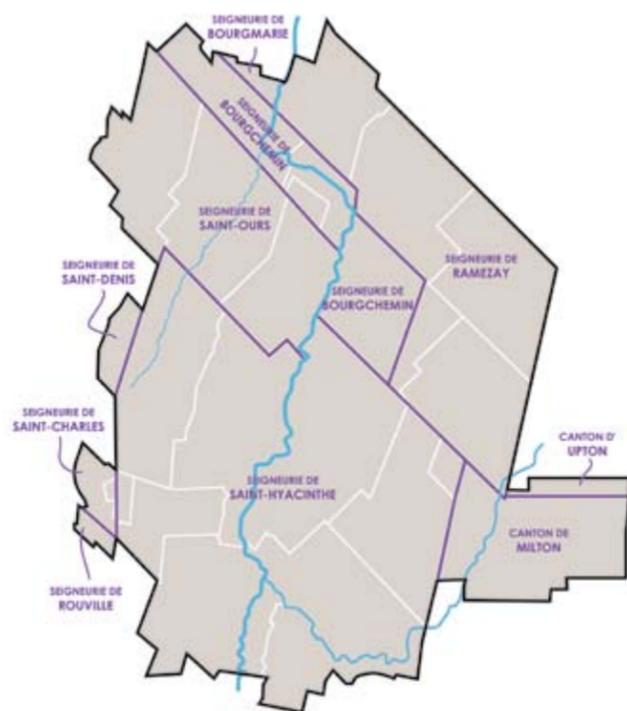
À partir de l'analyse de cartes topographiques anciennes, de photographies aériennes et de documents iconographiques, cette seconde partie invite à saisir l'ampleur des transformations qui ont marqué les paysages maskoutains et à mieux comprendre leurs dynamiques actuelles.

# LE PROCESSUS D'IMPLANTATION HUMAINE SUR LE TERRITOIRE DES MASKOUTAINS

## Des seigneuries puis des cantons

L'implantation humaine sur la MRC des Maskoutains remonte à 1672, alors qu'une partie des municipalités actuelles de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude et Saint-Barnabé-Sud est concédée en seigneurie au seigneur de Saint-Ours. Suivirent les seigneuries de Bourgchemin (1695), de Ramezay (1710), puis de Saint-Hyacinthe ou Maska (1748). L'essentiel du territoire fut donc ainsi concédé selon le système de tenure seigneuriale issu de la Nouvelle-France. Il a fallu attendre plus de 50 ans, soit l'année 1803, pour que la colonisation débute dans le canton de Milton<sup>1</sup>.

Les paysages ruraux actuels des Maskoutains relèvent en grande partie de cette coexistence des systèmes de seigneuries et de cantons. Dans les premières, l'implantation humaine s'est serrée le long des rangs, conséquence d'un parcellaire aux formes très allongées. On retrouve généralement du bois debout à l'extrémité des terres. Dans les cantons, un parcellaire moins dense et une colonisation tardive ont donné lieu à une occupation plus éparse du territoire.



Les seigneuries et cantons des Maskoutains



## Une implantation progressive d'ouest en est<sup>2</sup>



Terres concédées en 1780



Terres concédées en 1800



Terres concédées en 1820



Terres concédées en 1840

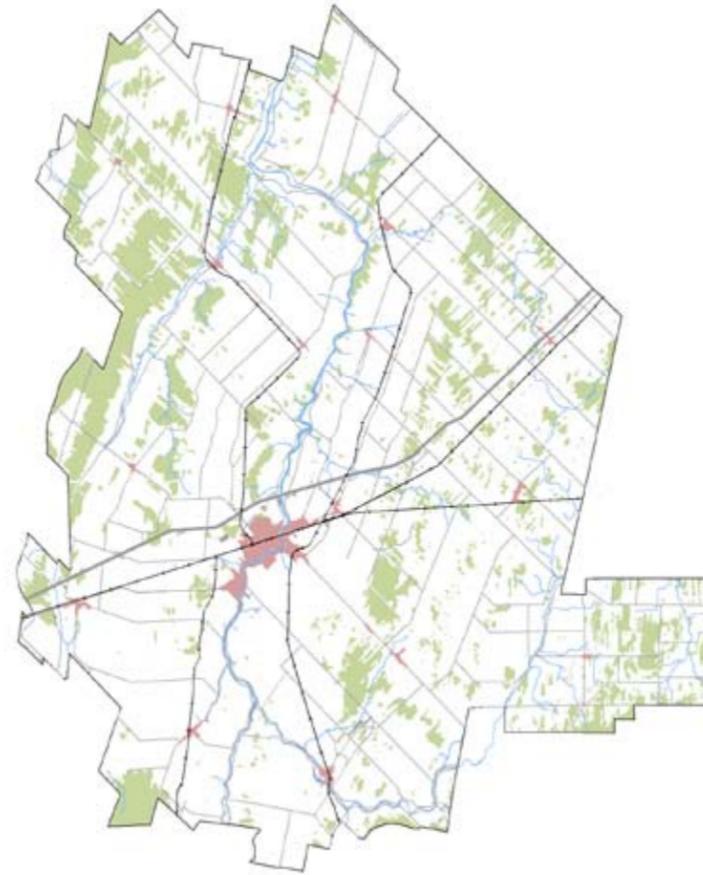
# UN SIÈCLE DE TRANSFORMATIONS EN TERRITOIRE MASKOUTAIN

Au cours du dernier siècle, le territoire de la MRC des Maskoutains a subi des transformations majeures. Alors que les voies de chemin de fer sillonnaient le territoire et desservaient la quasi-totalité des noyaux villageois dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'arrivée de l'autoroute a marqué le territoire dans les années 1960. Les noyaux villageois n'ont aussi cessé de grossir, dans des proportions toutefois variables. Enfin, si les superficies boisées ont globalement connu une diminution, leur évolution aura grandement varié selon les grandes unités morphologiques du territoire.

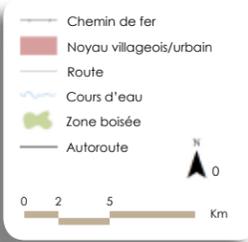
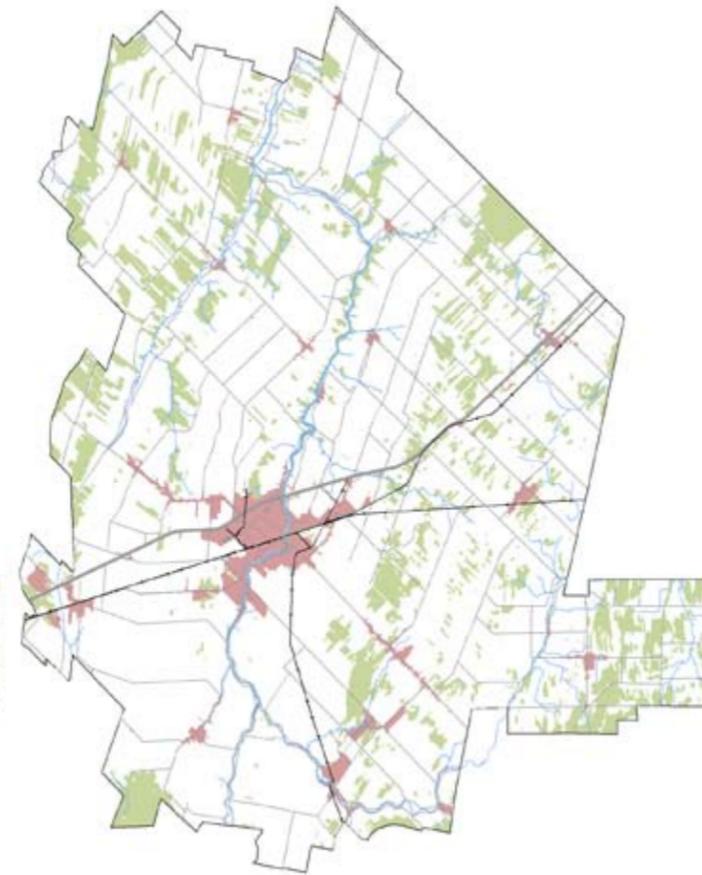
1907-1914



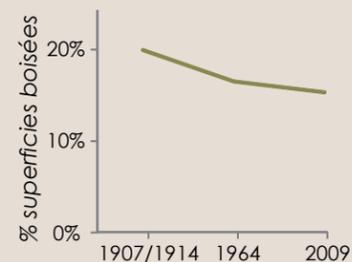
1964



2009

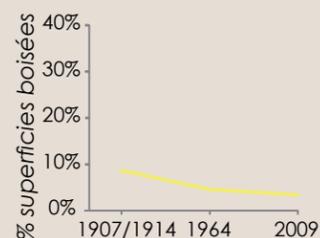


## Évolution des superficies boisées de la MRC des Maskoutains

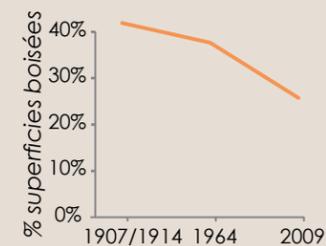


## Évolution des superficies boisées des grandes unités morphologiques

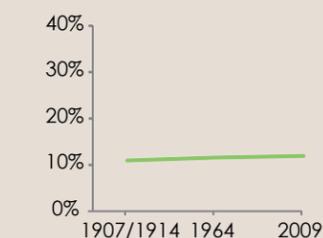
PLAINES D'ARGILE



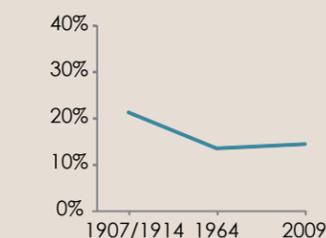
PLAINES DE SABLE



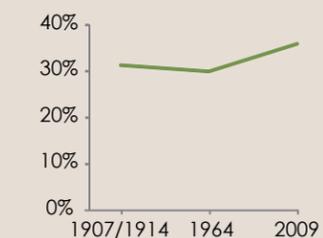
PLAINES ONDULÉES



TERRAINS RAVINÉS



MONTICULES DE TILL



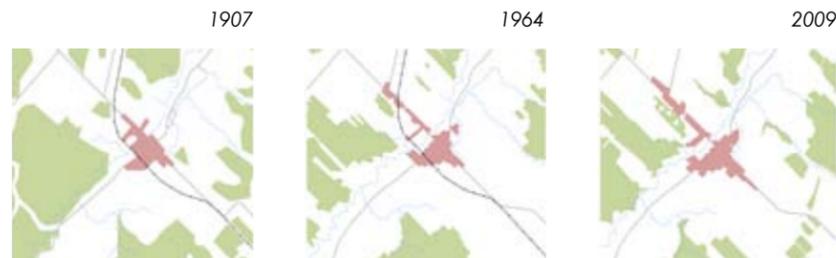
# LES TRANSFORMATIONS DES NOYAUX VILLAGEOIS, TÉMOINS DES GRANDES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ

## LES VOIES DE COMMUNICATION, DES MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT

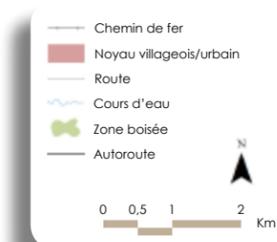
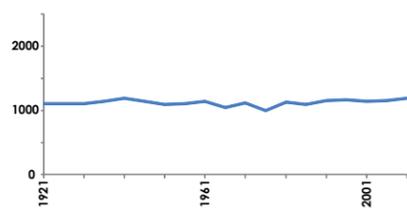
### Saint-Jude

La croissance du noyau villageois de Saint-Jude a été stimulée par la présence du chemin de fer durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. La disparition du lien ferroviaire a entraîné la coupure avec la ville-centre pour la mise en marché des produits agricoles.

### Développement du village



### Évolution de la population municipale

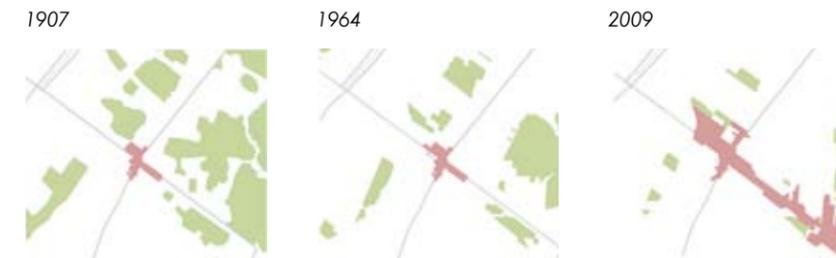


## LA PROXIMITÉ DE LA VILLE-CENTRE ACCÉLÈRE LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

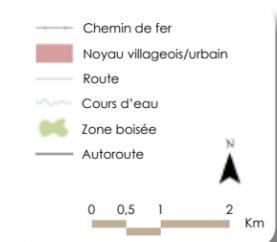
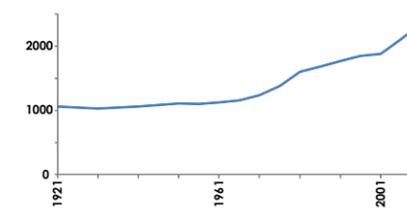
### La Présentation

Depuis 1970, la proximité avec la ville de Saint-Hyacinthe a propulsé la croissance démographique du village de La Présentation qui était auparavant surtout agricole. Le long de la route 137, le village est devenu une véritable extension de la ville-centre.

### Développement du village



### Évolution de la population municipale

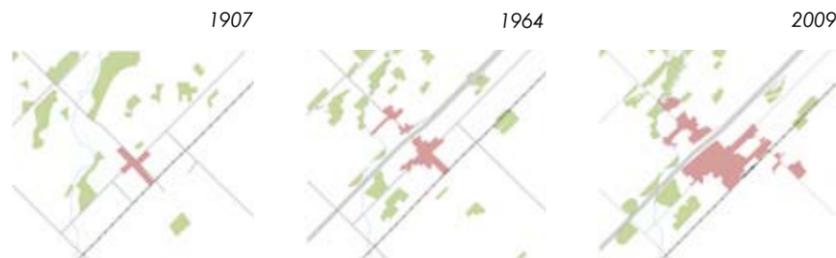


## LES VOIES DE COMMUNICATION, DES VECTEURS DE DÉPLACEMENT

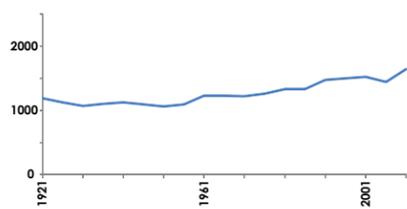
### Sainte-Hélène-de-Bagot

Avec la construction de l'autoroute 20, le noyau villageois de Sainte-Hélène s'est étendu vers la nouvelle voie rapide. Aujourd'hui, le village est devenu une halte de services pour les camionneurs de passage. Plusieurs industries, des chaînes de restauration et un hôtel s'y sont établis.

### Développement du village



### Évolution de la population municipale

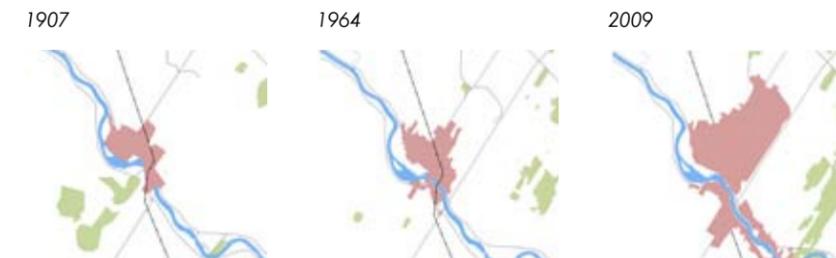


## LES INDUSTRIES ET LES INSTITUTIONS, STIMULENT LE DÉVELOPPEMENT DE BOURGS

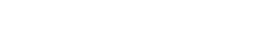
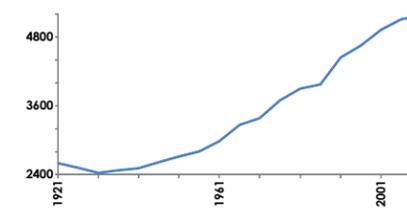
### Saint-Pie

Dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le bourg de Saint-Pie s'est affirmé comme le second en importance dans la région, derrière Saint-Hyacinthe, supplantant ainsi Saint-Jude. Les industries et institutions d'alors caractérisent toujours le paysage actuel. L'importance de Saint-Pie s'est maintenue par le développement d'activités industrielles.

### Développement du village



### Évolution de la population municipale

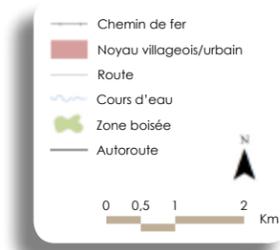
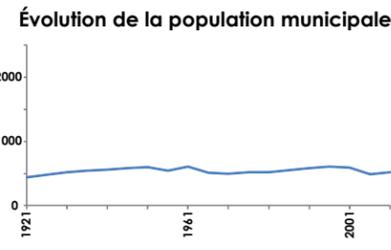


L'ISOLEMENT ET L'ABSENCE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE : DES MUNICIPALITÉS À CROISSANCE LENTE.

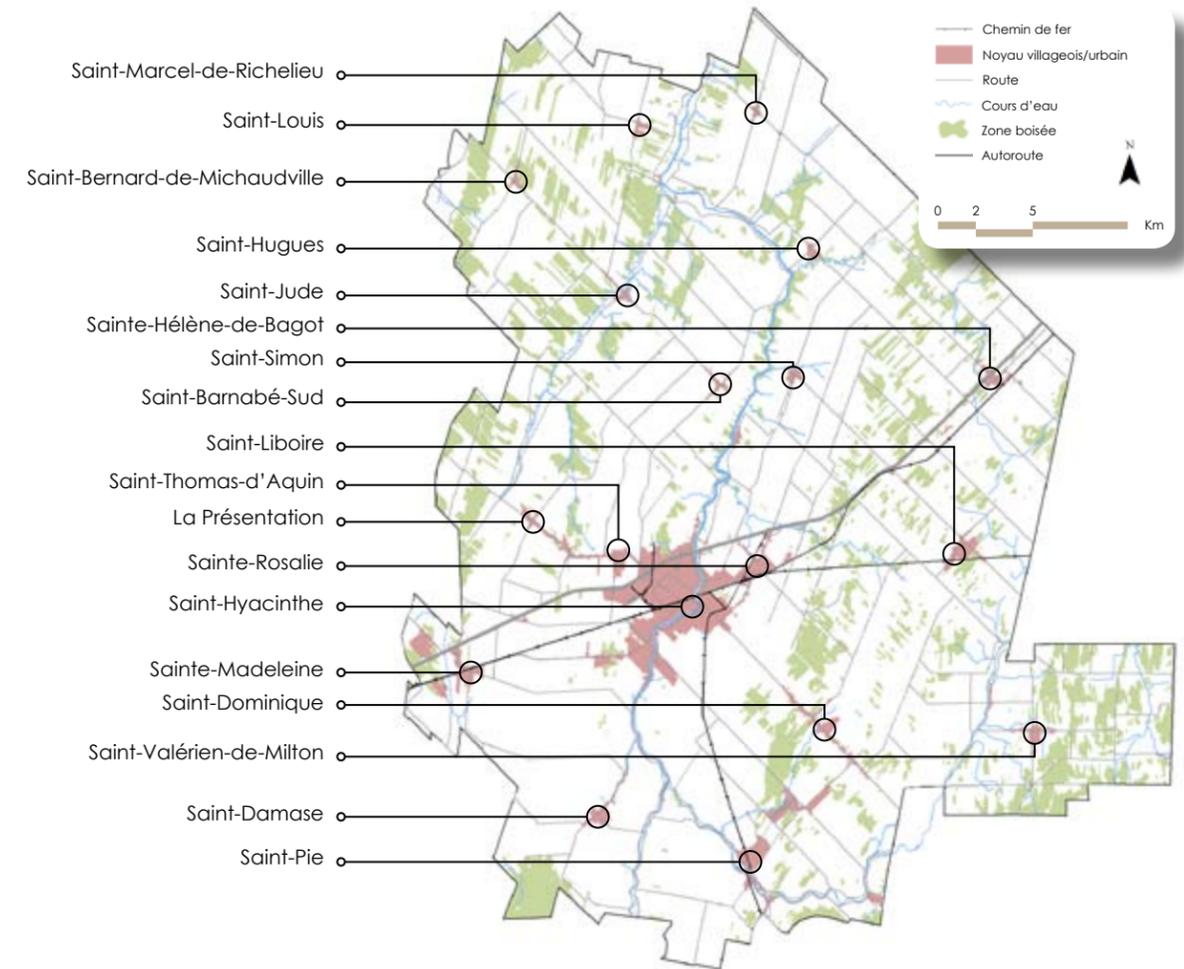
**Saint-Bernard-de-Michaudville**

Au coeur des plaines de sable, à l'écart des grandes voies de circulation et du réseau ferroviaire, le noyau villageois de Saint-Bernard a connu un développement tardif. La municipalité affiche depuis sa fondation une très faible croissance démographique.

**Développement du village**



**NOYAUX URBAINS ET VILLAGEOIS DE LA MRC DES MASKOUTAINS**

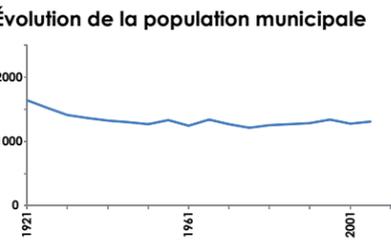


UN RICHE PATRIMOINE BOURGEOIS, FIERTÉ DU VILLAGE

**Saint-Hugues**

Dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, le petit bourg de Saint-Hugues s'est affirmé en tant que centre de services au coeur d'une riche zone de culture du foin. Le coeur du village témoigne encore aujourd'hui, de par son bâti patrimonial, de l'importance passée de cette petite agglomération.

**Développement du village**



Vue sur Sainte-Madeleine et le mont Saint-Hilaire



En entrant à Saint-Simon



Maison villageoise typique de Saint-Louis



L'église de Saint-Valérien-de-Milton

# SUR LES PLAINES D'ARGILE, L'UNIFORMISATION DES PAYSAGES

## Un drainage facilité

Déjà largement agricoles au début du siècle dernier, la mise en place successive de techniques d'amélioration du drainage (fossés, redressement des cours d'eau puis drainage souterrain) a grandement facilité la mise en culture des lourds sols d'argile. Associées au découpage cadastral et à la mécanisation, ces techniques auront contribué à former des paysages rectilignes.



Rang à Saint-Barnabé-Sud

### Dépôts de surface

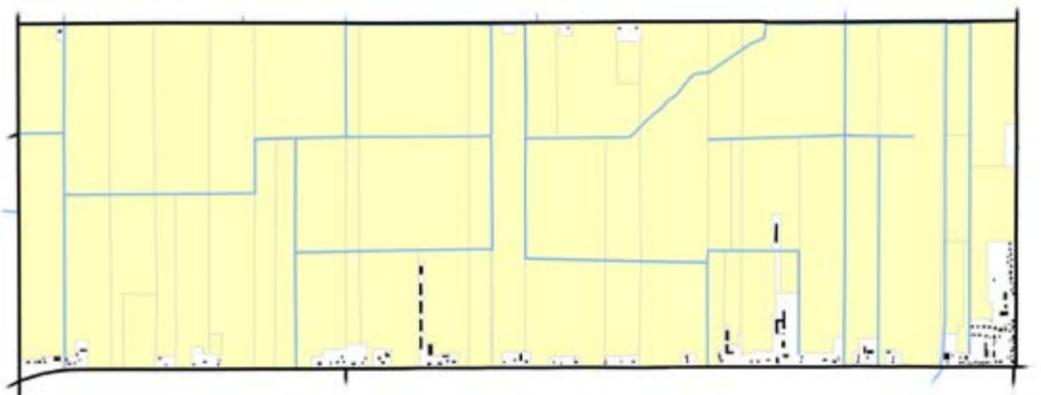
- Sable
- Argile



1964



2009



0 0.25 0.5 1 Km

# SUR LES PLAINES DE SABLE, LA SIMPLIFICATION DES PAYSAGES

## La mise en culture des boisés humides

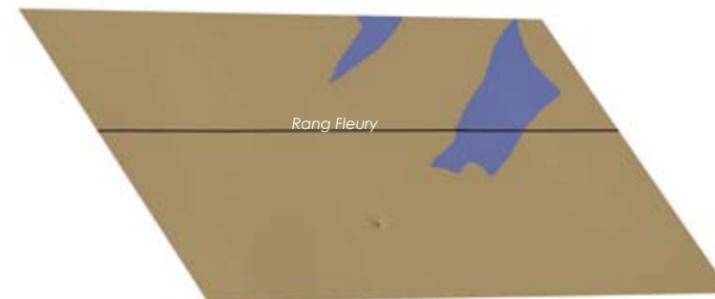
En raison de la présence d'une couche d'argile sous les sables de surface, l'arrière-pays de la seigneurie de Saint-Ours est longtemps demeuré couvert de nombreux boisés humides, retardant ainsi son développement. Depuis lors, leur assèchement par le drainage et leur mise en culture a considérablement diminué leur superficie tout en simplifiant leurs formes.



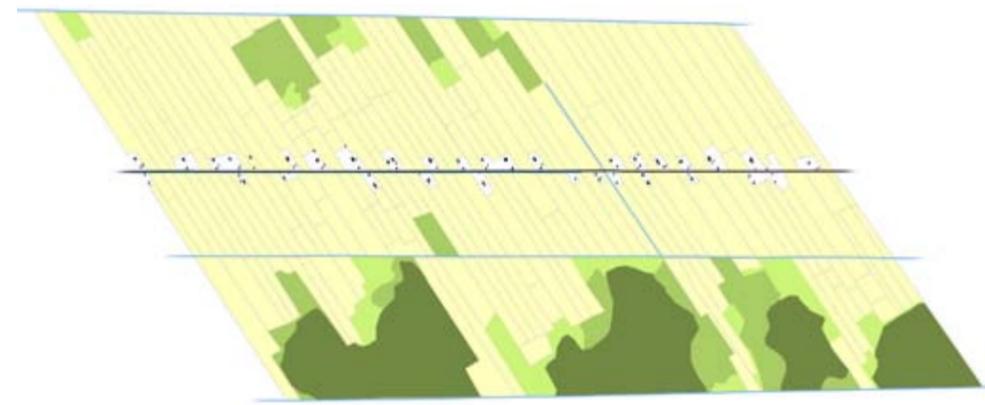
Rang à Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Jude

### Dépôts de surface

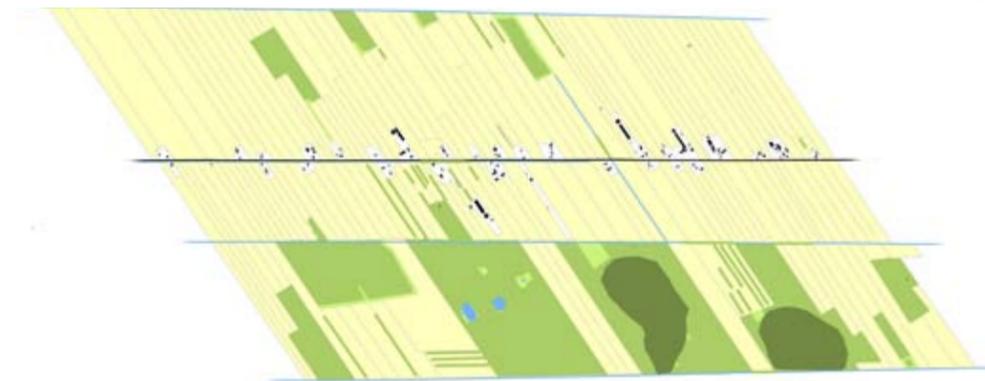
- Sable
- Argile



1931



2009



0 0.25 0.5 1 Km

# AU SEIN DES TERRAINS RAVINÉS, DES PAYSAGES QUI SE RENATURALISENT

## L'abandon des pâturages

Au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les ravines étaient largement utilisées comme pâturages permanents pour les troupeaux laitiers. La fin de l'usage des pâturages et la spécialisation des fermes dans d'autres types de productions au cours des années 1970 vont avoir un effet sur les paysages. Alors que sur les terrains plats, l'agriculture va étendre son emprise et réduire l'ampleur des ravines, celles-ci seront conquises par la friche.



# SUR LES MONTICULES DE TILL, DES PAYSAGES QUI SE REFERMENT

## Une agriculture en déprise

Alors que l'agriculture laitière avec ses cultures de foin, d'avoine et ses pâturages occupait plus facilement les zones de monticules de till dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les cultures actuelles s'y déploient moins aisément. Ainsi, les paysages agricoles ont progressivement laissé la place à la friche et à de jeunes boisés. Les paysages se referment progressivement.



### Rangs à Saint-Jude

#### Dépôts de surface

- Sable
- Argile



1931

- Route
- Bâtiments
- Cours d'eau
- Haie
- Boisé
- Friche
- Champ en culture et pâturage
- Abords de ferme et de résidence
- Zone ravinée



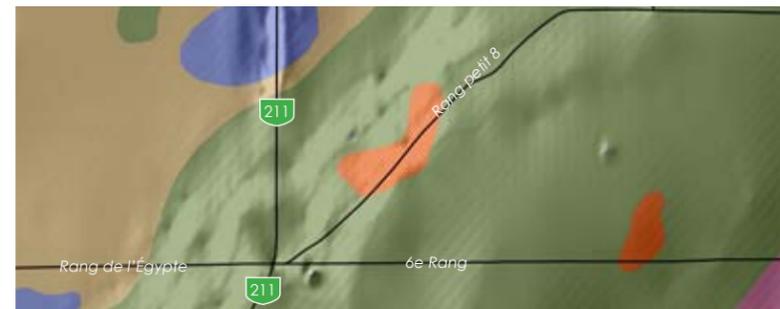
2009



### Rangs à Saint-Valérien-de-Milton

#### Dépôts de surface

- Roc
- Till
- Sable
- Argile
- Organique



1964



2009

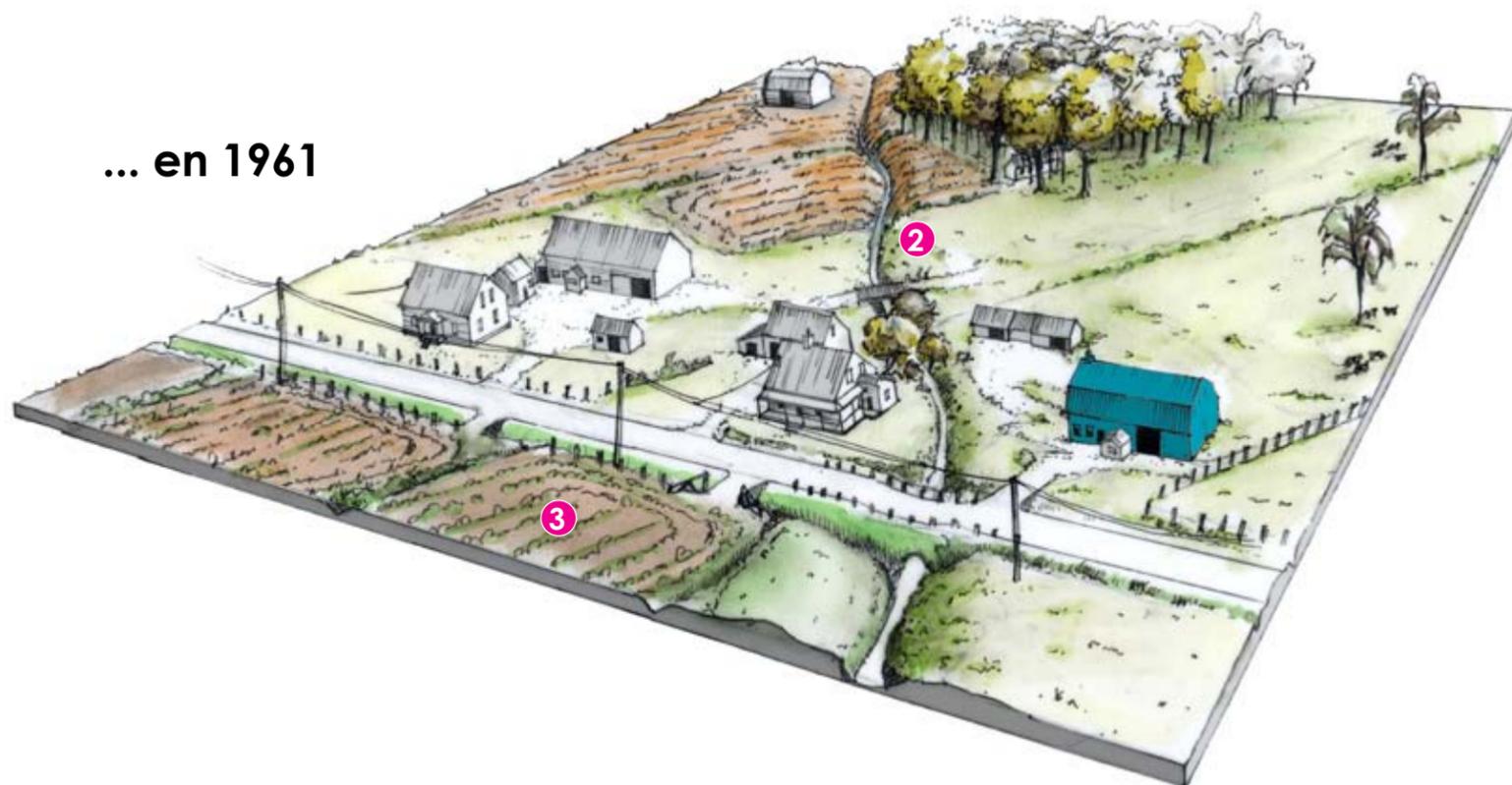


- Route
- Bâtiments
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Haie
- Boisé
- Friche
- Champ en culture et pâturage
- Abords de ferme et de résidence

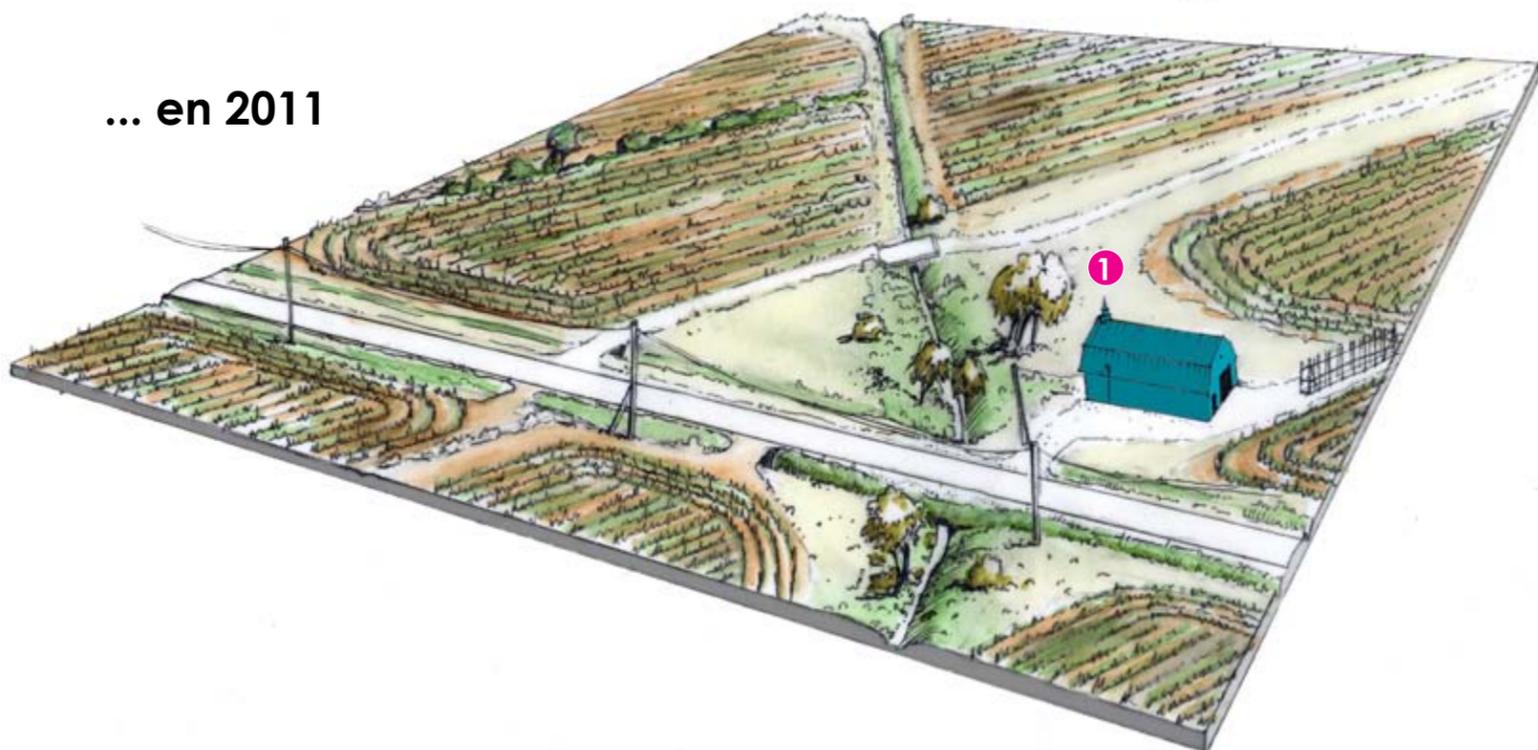


## Portion du rang de l'Église Nord, Saint-Marcel-de-Richelieu ...

... en 1961



... en 2011



**1** Partout sur le territoire, des fermes de moins en moins nombreuses

Les grandes mutations qui ont marqué l'agriculture depuis les années 1950 ont entraîné une disparition importante du nombre de fermes et l'agrandissement de la taille de celles qui ont subsisté. Ainsi, partout sur les rangs, les fermes sont de moins en moins nombreuses.

**2** Le redressement des cours d'eau

Alors que déjà en 1890<sup>3</sup>, des fossés agricoles étaient aménagés en bordure des champs pour faciliter l'égouttement des terres, c'est surtout dans les années 1950 que les grands travaux de redressement des cours d'eau vont s'accélérer. En favorisant un écoulement rapide de l'eau, ils permettront une mise en culture plus hâtive des terres.

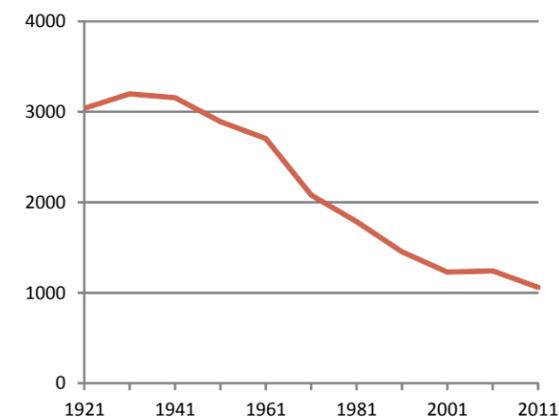
**3** Des cultures spécialisées

Alors que la présence de ruches et la culture du tabac caractérisait Saint-Pie, que la culture de betteraves était présente dans plusieurs municipalités des plaines d'argile, les agriculteurs de Saint-Marcel-de-Richelieu cultivaient le concombre.

**Cultivateurs de betteraves à Saint-Hugues**

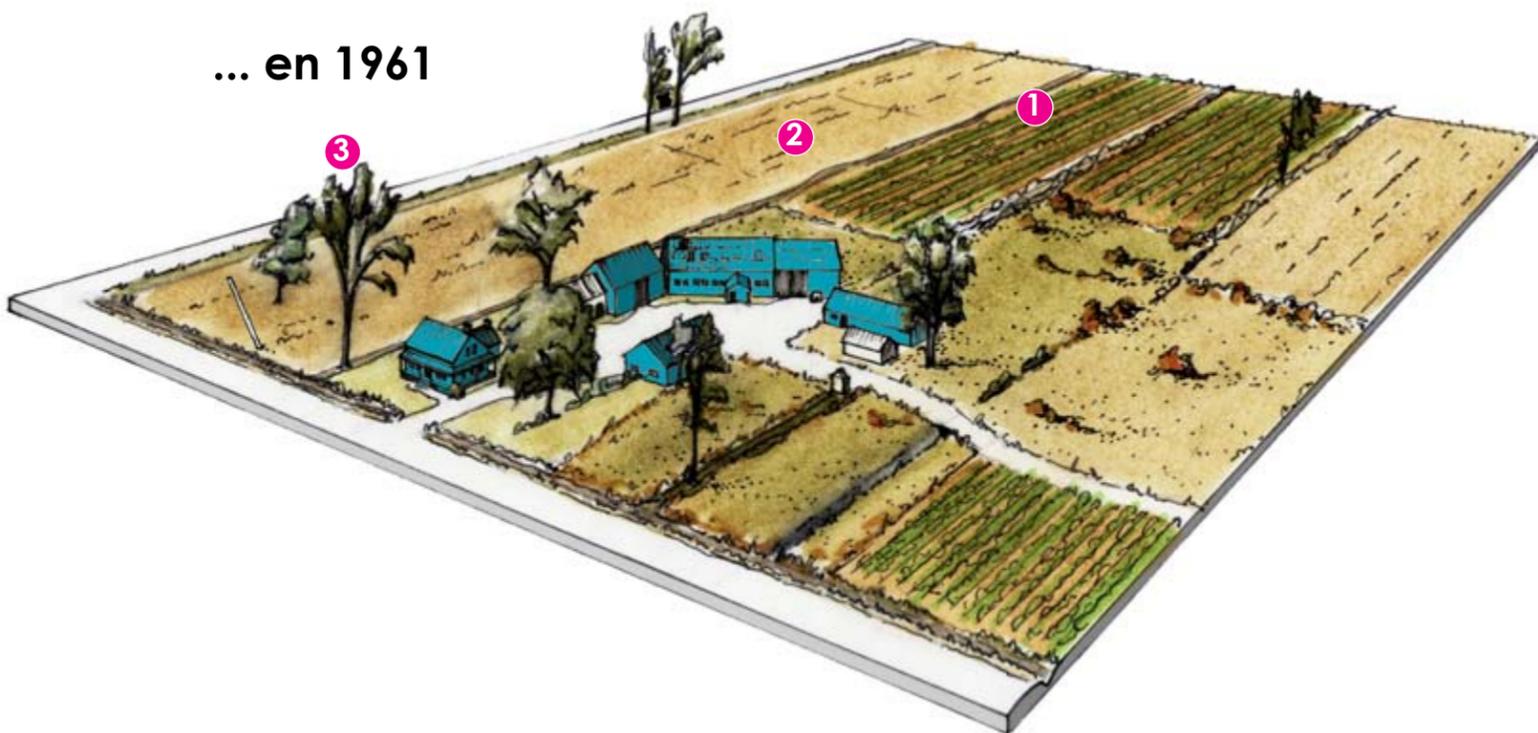


Évolution du nombre de fermes sur la MRC des Maskoutains

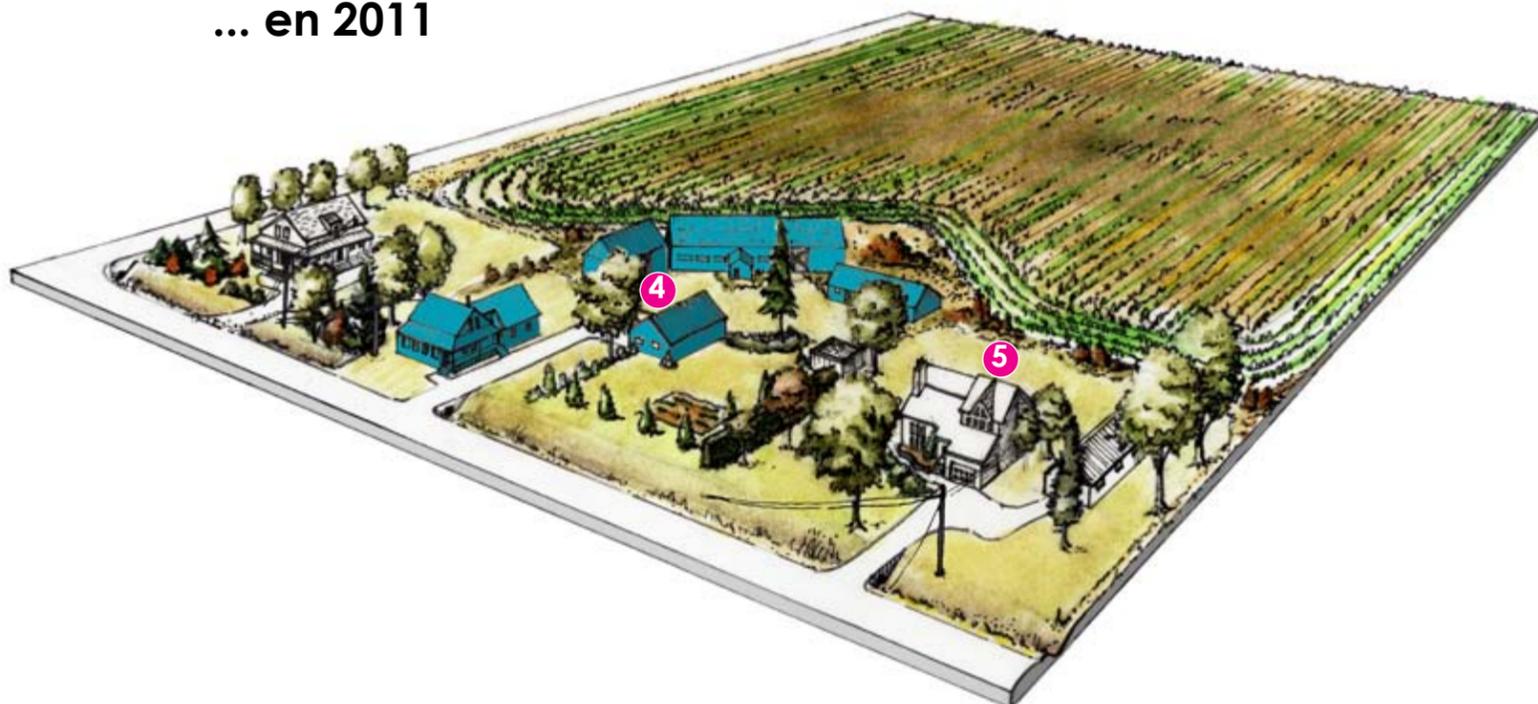


## Portion du rang Saint-Simon, Sainte-Marie-Madeleine ...

... en 1961



... en 2011

**1 L'agrandissement des parcelles agricoles**

Dans les années 1970 et 1980, le gouvernement mettra en place des programmes pour favoriser le drainage souterrain. Associé aux besoins des nouvelles pratiques agricoles mécanisées, cette technique va permettre le comblement d'anciens fossés et l'agrandissement des parcelles agricoles.

**2 Les changements dans les types de cultures**

Alors que jusqu'au début des années 1960, les cultures de foin, d'avoine et les pâturages occupaient la grande majorité des terres, les cultures du maïs-grain et du soya ont aujourd'hui pris leur place. Le développement de nouvelles variétés adaptées au climat québécois, la diffusion du drainage souterrain et la spécialisation des fermes dans de nouvelles productions ont largement contribué à leur essor<sup>4</sup>.

**3 La disparition des ormes**

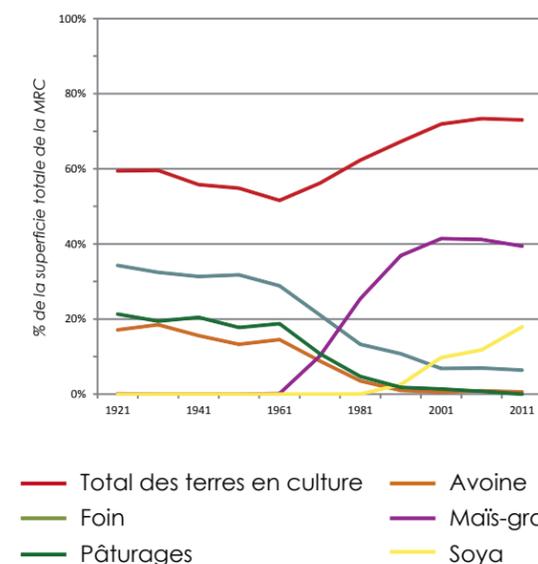
Observée au Québec pour la première fois à Saint-Ours, en 1944, la maladie hollandaise de l'orme décima les nombreux ormes qui ponctuaient les paysages agricoles et encadraient certains rangs<sup>5</sup>.

**4 Une ferme qui a conservé sa configuration d'origine**

Traditionnellement, les fermes comprenaient plusieurs bâtiments spécialisés (grange, étable, porcherie, poulailler, etc.) isolés les uns des autres, de manière à limiter les pertes en cas d'incendie. Plusieurs agencements de bâtiments (autour d'une cour, en ligne, etc.) étaient alors présents.

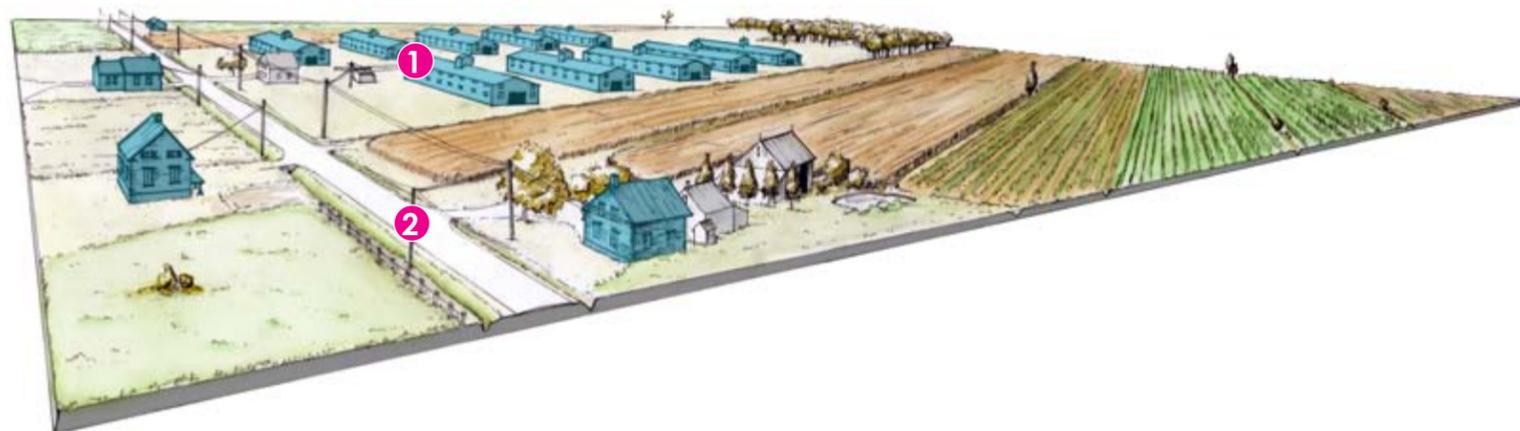
**5 Des résidences de plus en plus présentes sur les rangs**

Avant la mise en place de la Loi sur la protection du territoire agricole de 1978, de nombreuses résidences se sont implantées le long des rangs au moment où les fermes disparaissaient de plus en plus.

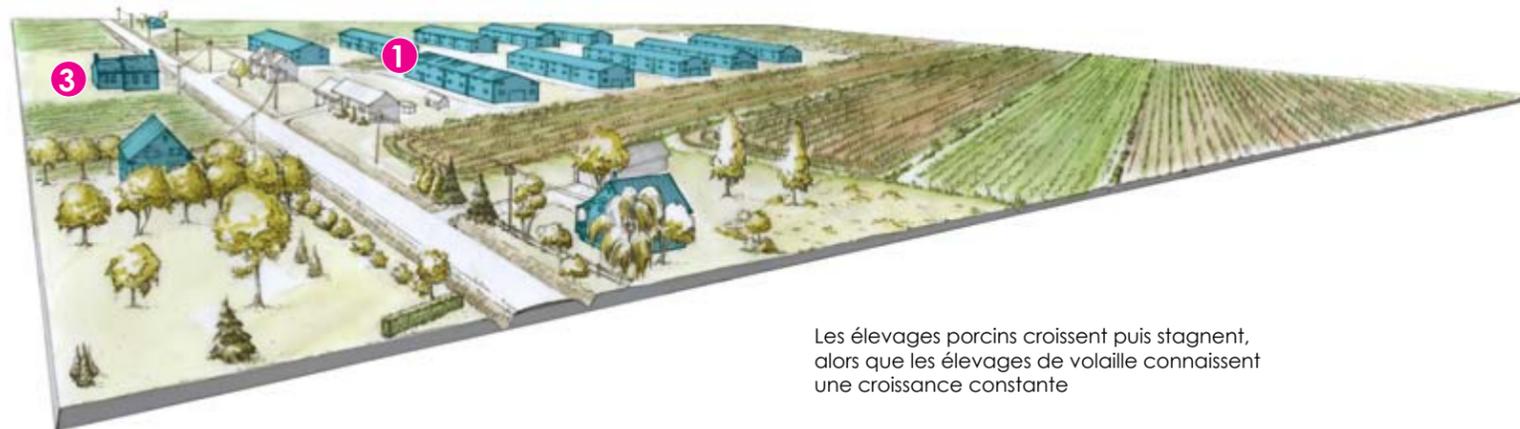
**Évolution des cultures sur la MRC des Maskoutains**

## Portion du rang Fleury, Saint-Jude ...

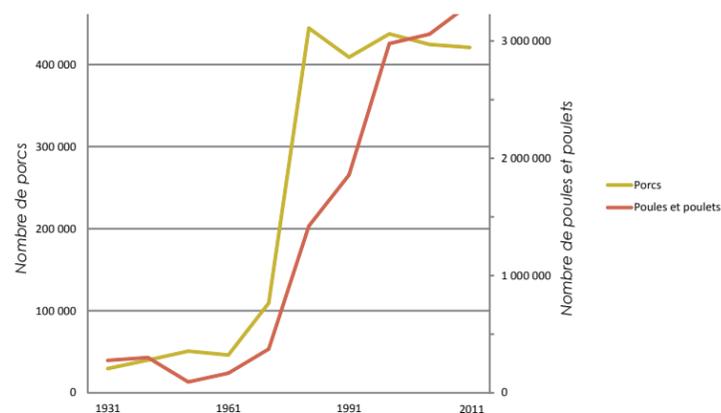
... en 1971



... en 2011



Les élevages porcins croissent puis stagnent, alors que les élevages de volaille connaissent une croissance constante

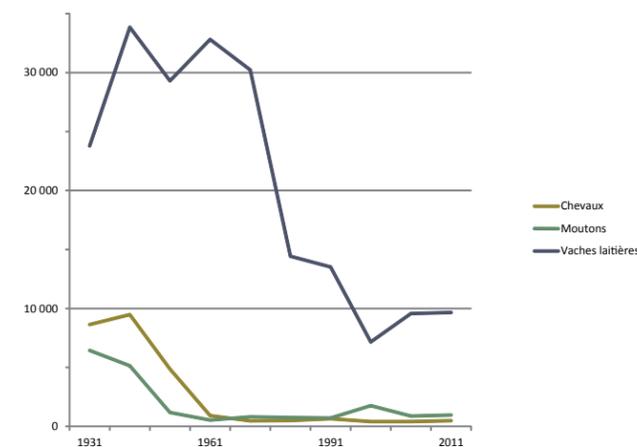


### 1 D'une agriculture domestique dominée par la production laitière à une agriculture spécialisée

Favorisée par sa proximité avec les grands marchés (Montréal et États-Unis), l'agriculture maskoutaine était orientée vers la vente du lait et du foin dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Les fermes conservaient toujours d'autres types d'animaux en plus des vaches comme les porcs et les poules, ainsi que des chevaux servant pour les travaux au champ. La crise du lait dans les années 1960 avec l'effondrement des prix marqua un tournant pour l'agriculture maskoutaine. Dès lors, la spécialisation en production porcine et avicole surtout constitua une voie empruntée par plusieurs, alors que la production laitière continua de perdre de l'importance.

### Évolution du cheptel animal de la MRC des Maskoutains

Les chevaux, moutons et vaches laitières de moins en moins présents



### 2 L'électrification rurale

L'arrivée de l'électricité aura considérablement transformé la vie rurale mais aussi les paysages. Alors que l'électrification rurale débute dans les années 1920, en 1931, 10% des fermes du comté de Bagot étaient électrifiées<sup>6,7</sup>. Ce processus se terminera vers la fin des années 1950. Généralement implantées à proximité des habitations et bâtiments, les lignes de distribution d'électricité feront dès lors partie du paysage. Complétant le réseau de transport d'électricité régional à 49 kV et à 120 kV, deux lignes à 735 kV localisées au nord de l'autoroute Jean-Lesage seront construites au cours des années 1960.

### 3 Des implantations patrimoniales

Traditionnellement, les maisons localisées sur la plaine maskoutaine s'implantaient perpendiculairement au rang pour contrer les vents dominants.

Implantation typique perpendiculaire au rang





# 03. LES PAYSAGES MASKOUTAINS VUS PAR LE VISITEUR

Que ce soit à l'occasion d'une randonnée à vélo, de la visite d'un parent ou d'un ami ou encore d'une rencontre d'affaires, de nombreux visiteurs vont parcourir les routes et les rangs de la MRC. Quels sont les paysages les plus susceptibles d'attirer leur regard en raison de leurs qualités visuelles? Quels sont les éléments, les endroits qui pourront leur paraître discordants, c'est-à-dire mal intégrés, disproportionnés, mal entretenus, etc.?

Mené par un spécialiste en paysage ayant pour mandat de parcourir systématiquement les routes de la MRC et d'analyser ses paysages à l'aide d'une grille établie au préalable, ce volet apporte des éléments de réponse à ces questions.

# LES ÉLÉMENTS VISUELS D'INTÉRÊT ET DE DISCORDANCE

## Les reconnaître

Certains éléments ou paysages pourront être particulièrement intéressants aux yeux du visiteur, pour des raisons...



...ESTHÉTIQUES

Une vue sur les Montérégiennes, une percée visuelle sur la Yamaska, une route sinueuse, etc.



...CULTURELLES

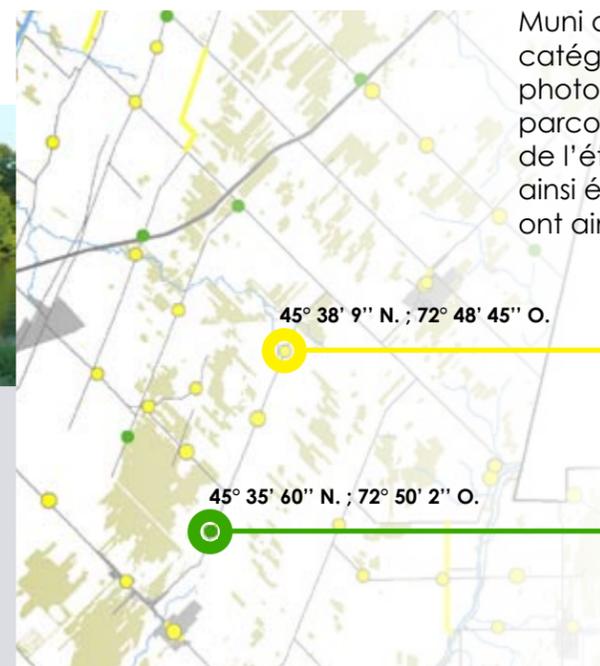
Un bâtiment historique, une croix de chemin, une vue sur un clocher d'église, etc.



...ENVIRONNEMENTALES

Un boisé de qualité, une halte migratoire, un cours d'eau naturel, etc.

## Les localiser

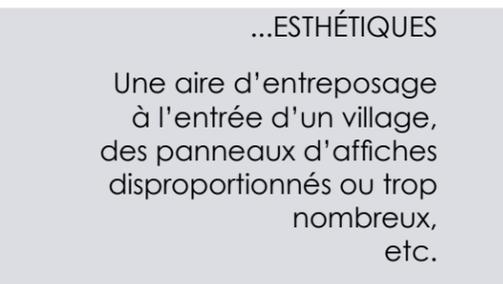


Muni d'une grille présentant des exemples types de chacune des catégories d'éléments d'intérêt et de discordance et d'un appareil photo numérique doté d'un GPS, un spécialiste en paysage a parcouru la quasi totalité des routes et des rangs de la MRC au cours de l'été 2010. Chacun des éléments d'intérêt et de discordance a ainsi été photographié. Au total 1853 photos localisées au mètre près ont ainsi été prises.



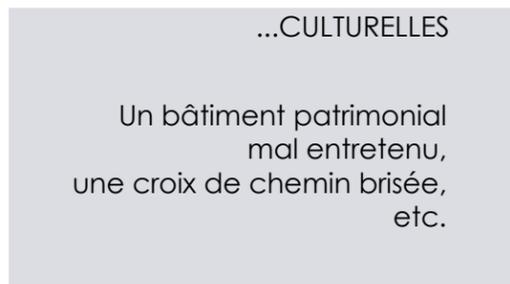
## Les documenter

Parce que disproportionnés, mal intégrés, mal entretenus, certains éléments pourront au contraire paraître discordants pour des raisons...



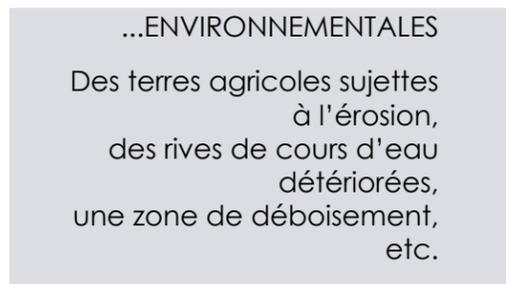
...ESTHÉTIQUES

Une aire d'entreposage à l'entrée d'un village, des panneaux d'affiches disproportionnés ou trop nombreux, etc.



...CULTURELLES

Un bâtiment patrimonial mal entretenu, une croix de chemin brisée, etc.



...ENVIRONNEMENTALES

Des terres agricoles sujettes à l'érosion, des rives de cours d'eau détériorées, une zone de déboisement, etc.

Formulaire de compilation\_Analyse visuelle experte Maskoutains

**Identification**  
 Numéro d'identification: 1 Photo(s) # 00000006

**Localisation**  
 Municipalité: Saint-Hyacinthe  
 Numéro crappe: 633 Route: Bernard-Lamontagne, Rue  
 Longitude: 45°37'30" Latitude: 72°57'30"

**Classification**  
 Regard: Culturel / Patrimonial Photo blanc ou noir: PN  
 PI\_Type:  
 PI\_Sous-type: Autre: \_\_\_\_\_

**Description**  
 Description: Maison en rangée située dans un bel alignement

**Justification**  
 Cette maison au potentiel patrimonial est laissée à l'abandon. Les fenêtres sont placardées et le revêtement de briques d'argile a été peint et s'effrite.

Pour chaque point photographié, une série d'informations a été informatisée : numéros des photos, catégorie d'éléments d'intérêt ou de discordance (esthétique, environnemental, culturel), description du paysage ou de l'élément photographié et, enfin, raisons pour lesquelles le paysage présente un intérêt pour le visiteur ou, au contraire, lui paraît discordant. Toutes ces informations ont été versées dans une grille sous format Microsoft Access. Il est ainsi possible de retourner en tout temps aux données du terrain. À titre indicatif, des extraits des notes prises sur le terrain sont présentés avec les photos retenues pour illustrer les éléments d'intérêt et de discordance dans les pages suivantes.

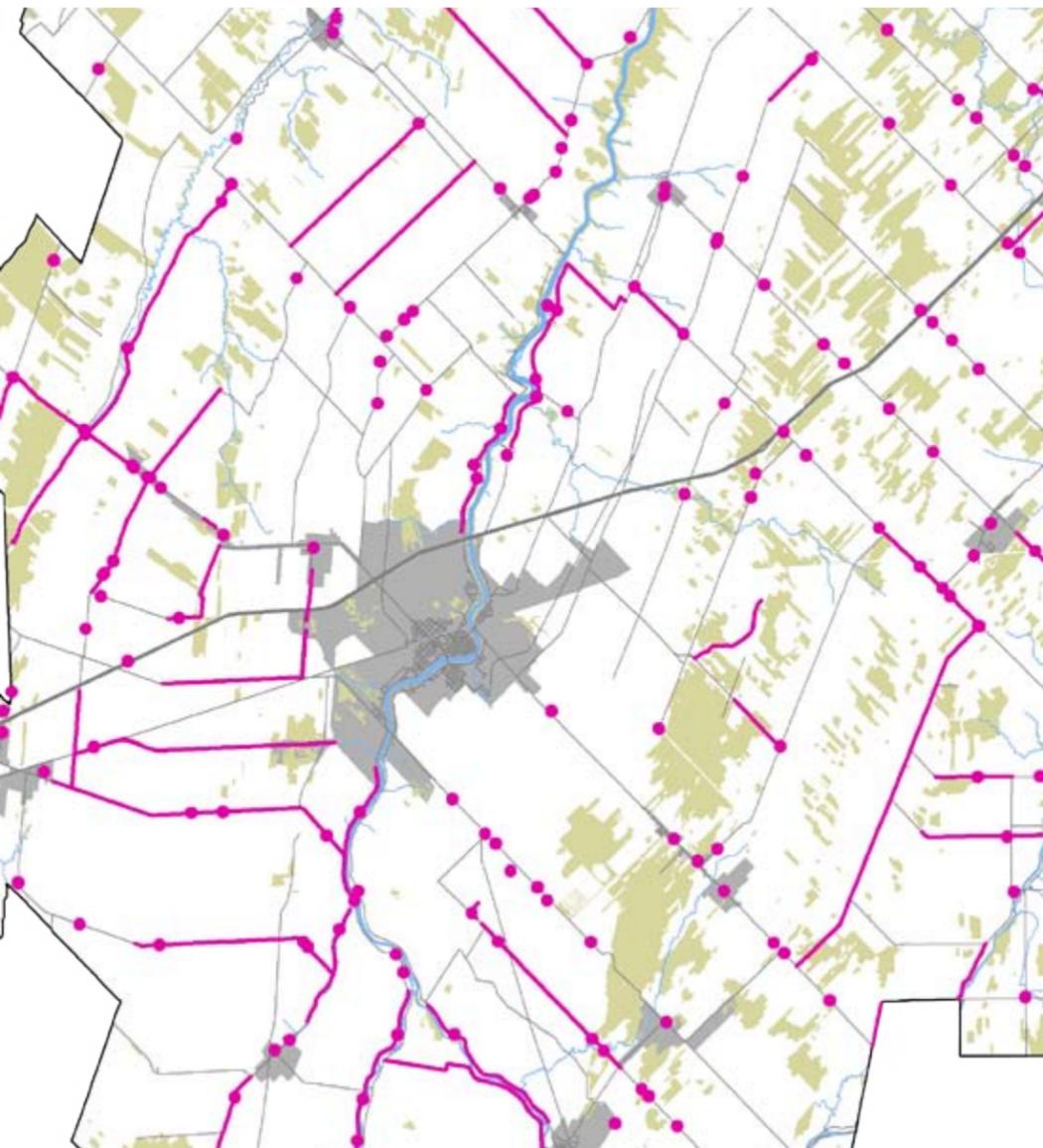
# LES ÉLÉMENTS VISUELS D'INTÉRÊT ET DE DISCORDANCE

## Les analyser

Toutes les photos et informations ont été analysées. Il fut donc possible de réaliser une série de...

Carte de localisation de chacun des éléments d'intérêt pour l'ensemble de la MRC et pour chacune des municipalités, carte de chacun des points de discordance pour l'ensemble de la MRC et pour chacune des municipalités, carte des rangs présentant un intérêt esthétique, carte des éléments de discordance esthétique, carte des éléments de discordance environnementale, etc.

...CARTES



...TABLEAUX

Nombre total de points d'intérêt pour l'ensemble de la MRC, pour chacune des municipalités, nombre de points de discordance par catégorie (esthétique, environnemental, culturel) pour la MRC et pour chacune des municipalités, etc.

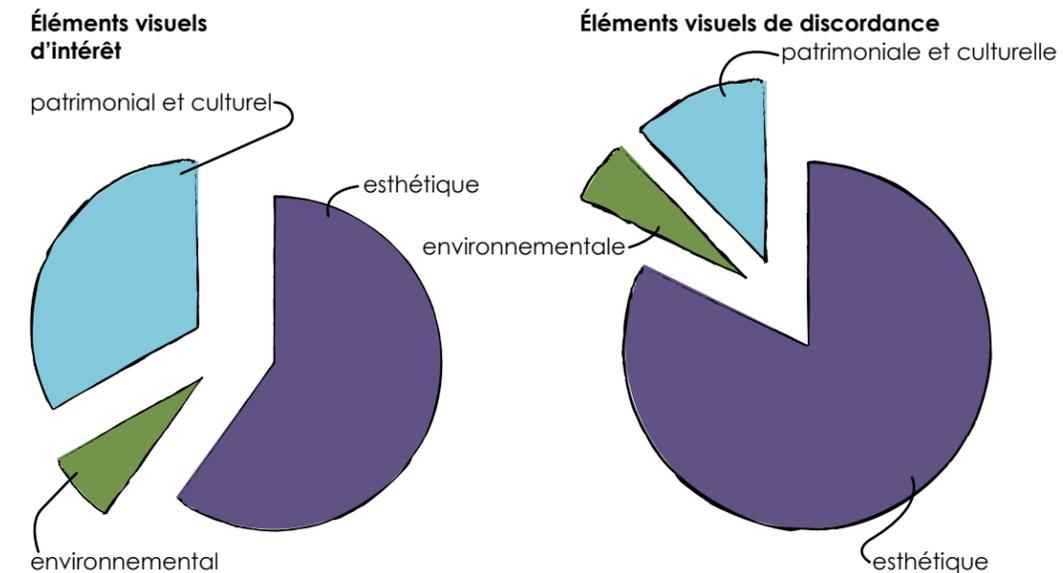
Nombre total d'éléments ponctuels et de segments routiers relevés selon le filtre d'appréciation

Filtre d'appréciation visuelle	Intérêt		Discordance		TOTAL
	Éléments ponctuels	Segments routiers	Éléments ponctuels	Segments routiers	
Esthétique	260	70	519	103	<b>952</b>
Environnemental	32	6	33	10	<b>81</b>
Patrimonial et culturel	156	26	68	23	<b>273</b>
<b>TOTAL</b>	<b>448</b>	<b>102</b>	<b>620</b>	<b>136</b>	<b>1306</b>

...GRAPHIQUES

Diagrammes circulaires ou histogrammes présentant la proportion d'éléments d'intérêt esthétique par rapport aux éléments d'intérêt culturel ou environnemental, importance relative des différents éléments (cours d'eau, vues sur les Montérégiennes) présentant un intérêt visuel, etc...

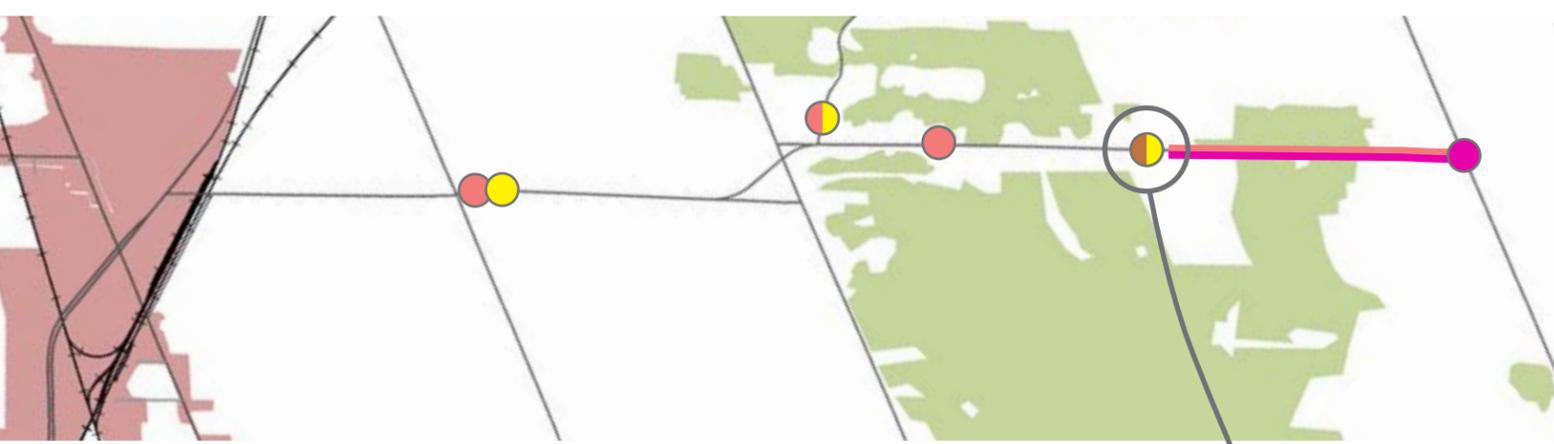
Répartition des éléments d'intérêt et de discordance selon le filtre d'appréciation



# DES ÉLÉMENTS À LA FOIS INTÉRESSANTS ET DISCORDANTS

## L'exemple de deux rangs

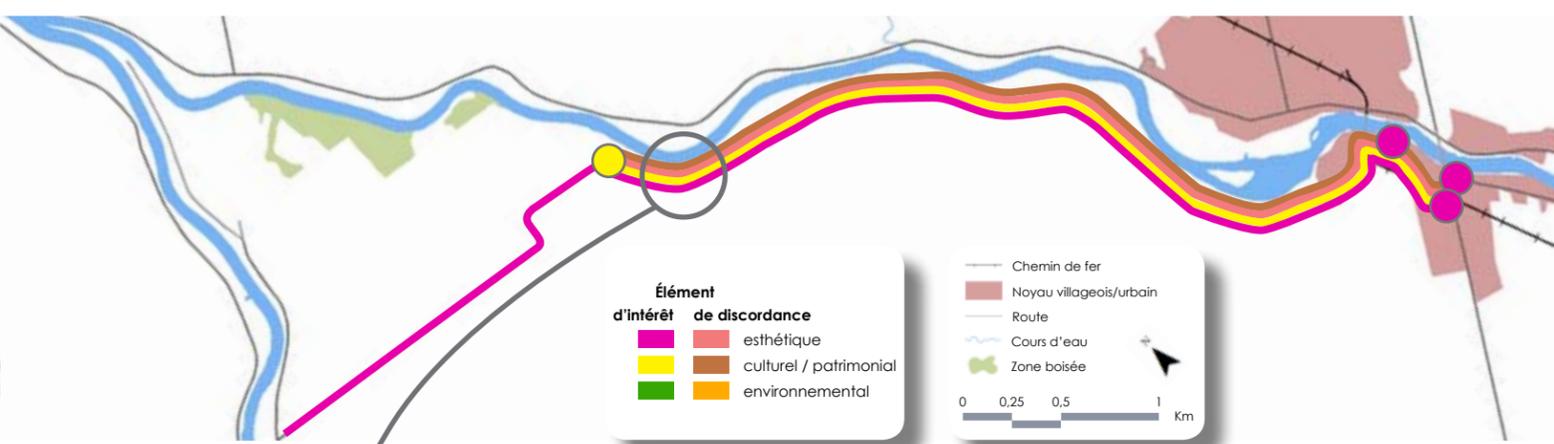
ROUTE GUY, SAINT-DOMINIQUE  
Un chemin patrimonial intéressant au niveau culturel, mais...



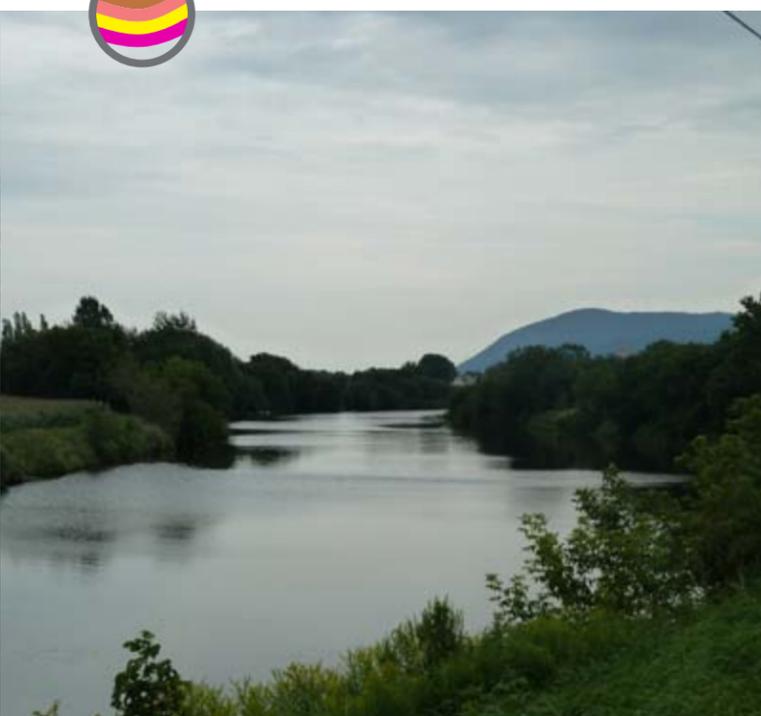
La route Guy, à Saint-Dominique, présente de bons exemples de fermes à configuration d'origine. Toutefois, le niveau d'entretien de chacune d'entre elles s'avère inégal. Les bâtiments illustrés ci-dessous représentent donc un point d'intérêt culturel, de par leur caractère patrimonial, mais également un point de discordance patrimoniale et ce, en raison de leur état d'abandon relatif.



RANG DE LA PRESQU'ÎLE, SAINT-PIE  
Un rang présentant des paysages exceptionnels, mais quelques bémols...



Le rang de la Presqu'île, qui serpente le long de la rivière Noire à Saint-Pie, présente une topographie exceptionnelle de terres ravinées et met en scène à plusieurs endroits les collines montérégiennes. Le segment routier illustré ci-dessous représente donc un intérêt certain au niveau esthétique. Par contre, d'autres éléments d'intérêt patrimonial moins bien entretenus caractérisent aussi ce rang. Il a donc aussi le statut de segment de discordance culturelle.



# LES ÉLÉMENTS ET SEGMENTS D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

## ...un nombre considérable d'éléments et de segments routiers d'intérêt

### Les bâtiments isolés

Maison patrimoniale qui ajoute à l'ambiance des lieux.



### Les vues sur des cours d'eau

Belle ouverture visuelle sur le cours d'eau à partir de la route.



### Les divers types de cultures

La forme et l'alignement des balles de foin créent un effet intéressant.



Quelle surprise que de voir une culture si différente!

### Les vues sur les collines montérégiennes



Segment routier offrant une vue imprenable sur la montagne.

### Les arbres de champs et boisés de ferme

Bel arbre au milieu du champ.



Relief vallonné et végétation bien perceptible.

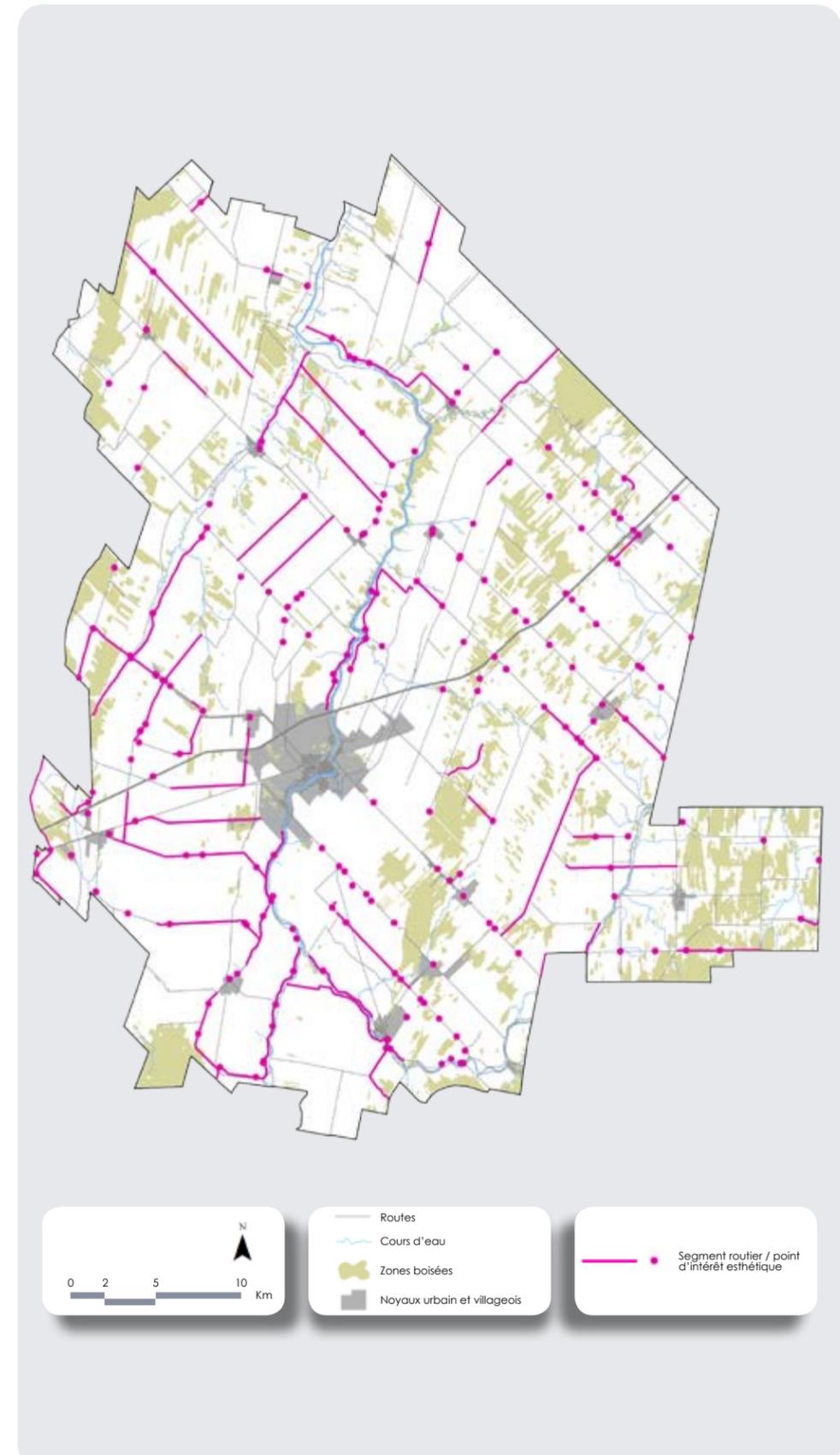
### Des segments routiers...

#### ...bordés d'arbres



...sinueux

...dénivelés



## PATRIMONIAL ET CULTUREL

### Les bâtiments de ferme anciens

Disposition particulière et typique. Ensemble homogène et bien conservé.



### Les résidences patrimoniales

Patrimoine bâti bien conservé. Architecture intéressante.



## ENVIRONNEMENTAL

### Les haies brise-vent

Agrémente la vue sur le champ sans obstruer.



Alignement qui diminue l'impact visuel des bâtiments.

### Les boisés

Boisé qui contribue à la biodiversité en territoire agricole



### Le petit patrimoine religieux

En très bon état!



Structure originale. Attrait certain.

### Le petit patrimoine agricole

Séchoir imposant de par sa longueur.



Longue clôture de perches en bon état.

### Les étangs et cours d'eau

Belle percée visuelle sur la rivière accentuée par la végétation.

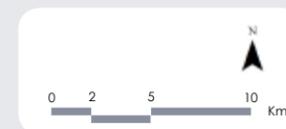
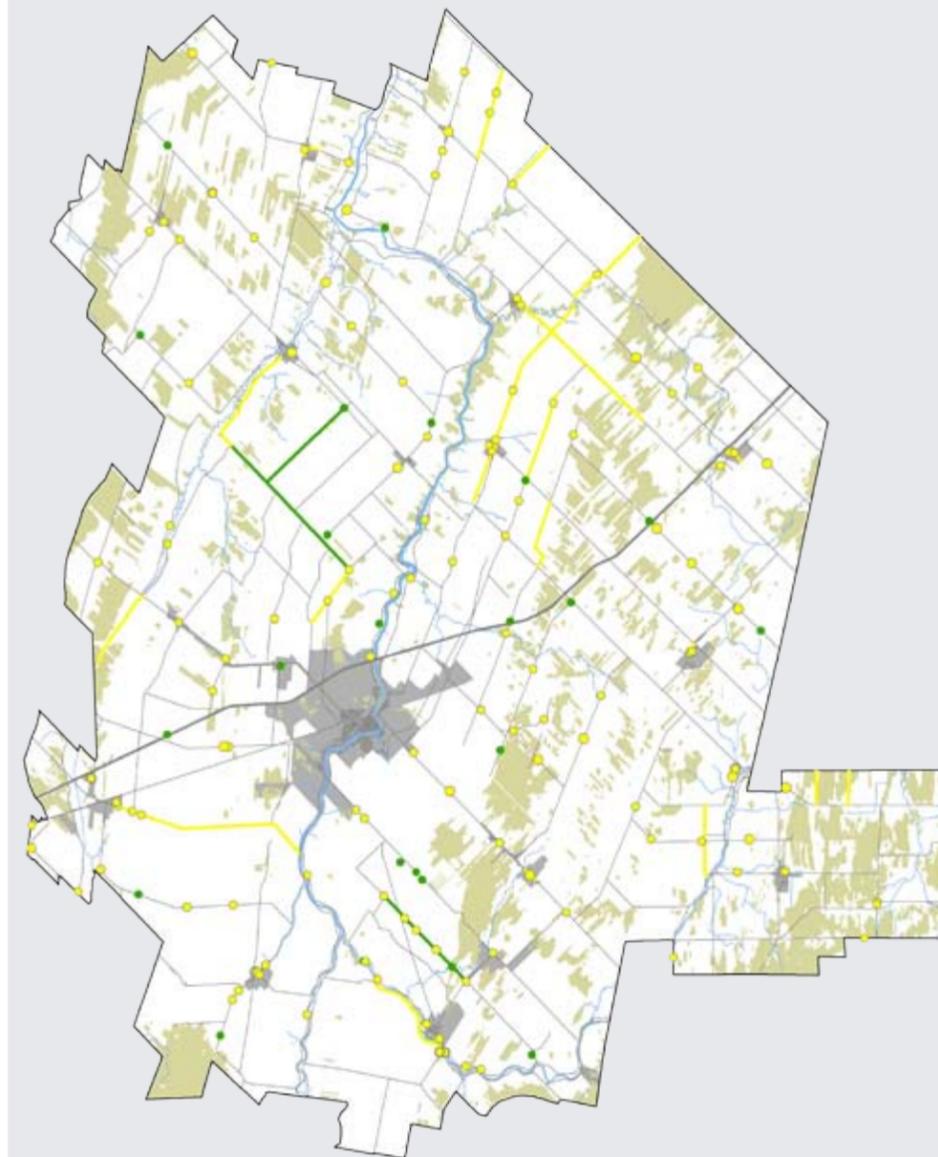


### Les alignements d'arbres

Alignement diversifiant le paysage et apportant une masse végétale.



## LES ÉLÉMENTS ET SEGMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL



# LES ÉLÉMENTS ET SEGMENTS DE DISCORDANCE ESTHÉTIQUE ...de nombreux éléments qui tournent cependant autour d'un nombre limité de situations

## Intégration des bâtiments industriels

Cadre bâti imposant et mal intégré.



## Intégration de certains bâtiments/structures agricoles

La dimension des bâtiments crée une dissonance.



## Intégration de certaines infrastructures d'utilité publique

Pylones trop imposants, mal intégrés.



Ensemble d'allure négligée.

## Aménagement des aires d'entreposage

Nombreux camions et remorques visibles de la route.



Vocations et usages beaucoup trop variés, disparates.

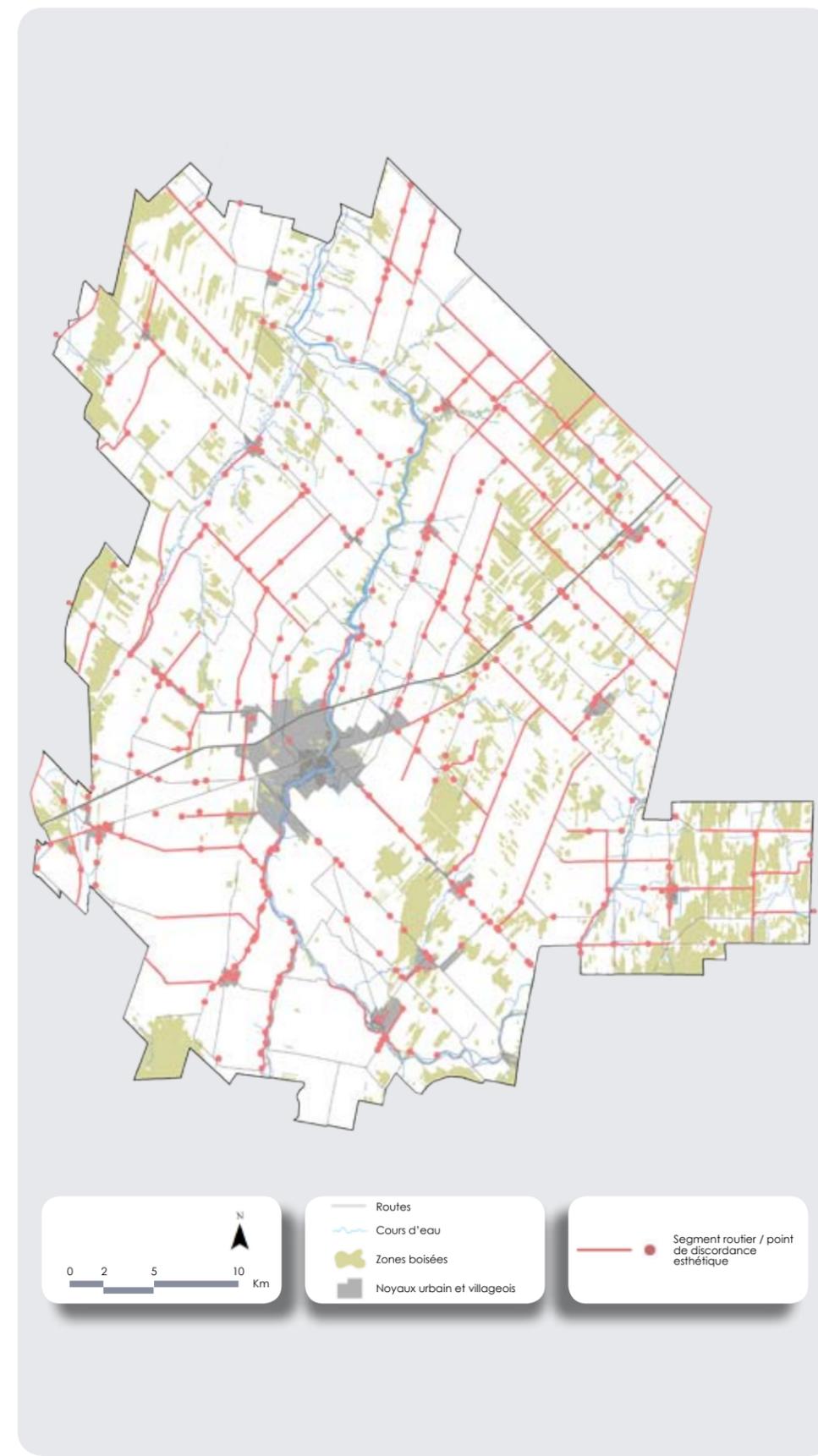
## Aménagement des entrées/traversées de certaines agglomérations

Allure désorganisée et inhospitalière.



## De grandes étendues sans arbres

Espace très uniforme d'aspect désertique.



## PATRIMONIALE ET CULTURELLE

### Maisons anciennes abandonnées



Belle maison patrimoniale abandonnée.

### Granges abandonnées



Grange abandonnée visible de la route.

## ENVIRONNEMENTALE

### Boisés arasés pour la mise en culture

Paysage triste. Conflit entre zones agricole et boisée.



### Cours d'eau de qualité douteuse

Couleur douteuse. Bande riveraine insuffisante.



### Autres structures agricoles abandonnées

Charmante érablière en voie de détérioration.



Séchoir à maïs semblant inutilisé.

### Structures industrielles abandonnées

Beau pont. Projette une image négative, car en mauvais état.



Accès limité. Élément paysager important. À conserver!

### Carrières

La carrière défigure la montagne.



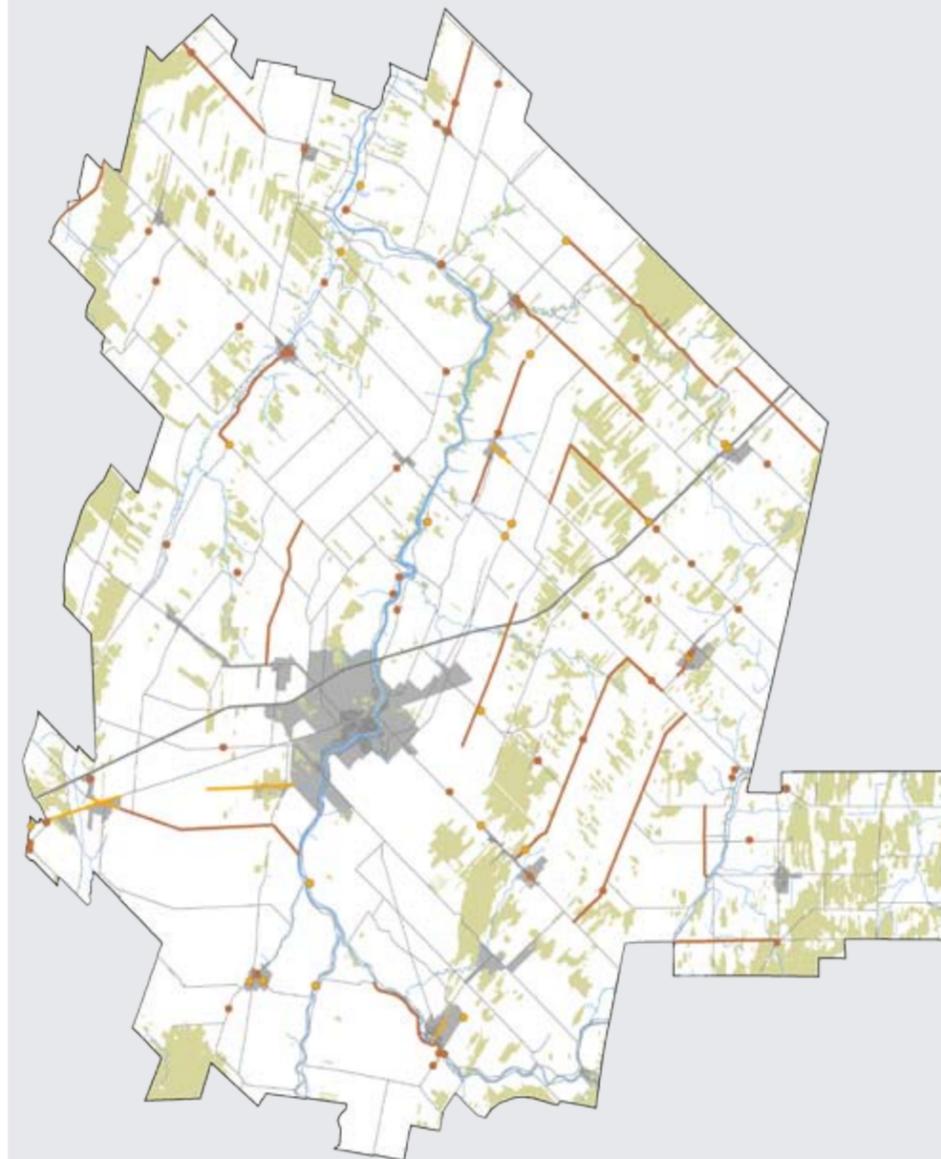
Circulation dense de camions. Bruyant.

### Cours d'eau sans bande riveraine

Eau opaque et stagnante. Bande riveraine presque absente.



## LES ÉLÉMENTS ET SEGMENTS DE DISCORDANCE PATRIMONIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE



# 04. LES PAYSAGES MASKOUTAINS VUS DE L'INTÉRIEUR

Habiter ou fréquenter régulièrement un territoire nous le fait connaître et apprécier d'une façon toute particulière. La parole est ici donnée aux résidents et aux acteurs du territoire pour qu'ils révèlent leurs paysages. Quels sont les lieux les plus et les moins appréciés? Où se trouvent-ils sur le territoire? Pour quelles raisons sont-ils particulièrement appréciés ou dépréciés?

Plusieurs activités ont été organisées entre avril et décembre 2010 afin de répondre à ces questions. Sans prétendre être représentatifs de l'ensemble de la population maskoutaine, ces résultats révèlent la diversité des regards posés sur ces paysages. Ils montrent que si certains lieux semblent faire consensus pour une très grande majorité, d'autres sont l'objet de certaines divergences. Ils révèlent également des lieux valorisés et méconnus de la MRC.

# LES PAYSAGES MASKOUTAINS, CEUX QUE L'ON AIME, CEUX QUE L'ON AIME MOINS

C'est à travers des activités de cartographie, de discussions autour de photographies et même de collages qu'environ 80 personnes ont pu s'exprimer sur les paysages qu'ils valorisent ou dévalorisent. Il s'agissait de représentants du milieu (élus, intervenants, inspecteurs municipaux, directeurs généraux des municipalités), de producteurs agricoles et forestiers ainsi que de jeunes âgés de 9 ans à 13 ans.

## Où sont-ils?

Deux activités ont permis de localiser les lieux les plus valorisés et les plus dévalorisés. Au cours d'une activité de cartographie, les participants (élus, intervenants, inspecteurs, producteurs agricoles, producteurs forestiers) devaient apposer sur une carte de la MRC ou de leur propre municipalité, dans le cas des directeurs généraux, dix collants correspondant à des endroits qu'ils appréciaient et cinq autres à des endroits qu'ils appréciaient moins.

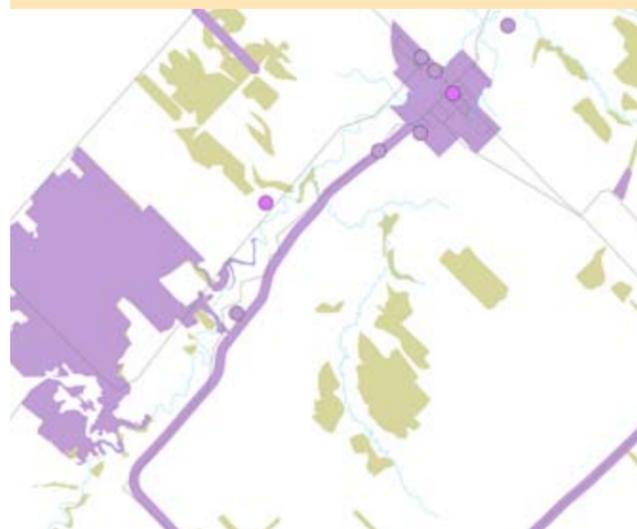
La seconde activité consistait à classer en ordre de préférence des photographies représentatives des grands ensembles morphologiques de la MRC (plaines, terrains ravinés, monticules de till) et de certains éléments marquants du relief (une colline montréalaise et la crête marquant la ligne de Logan), puis à discuter de ce classement.



Un aperçu du matériel mis à la disposition des participants aux diverses activités de cartographie participative.

## Quels sont-ils ?

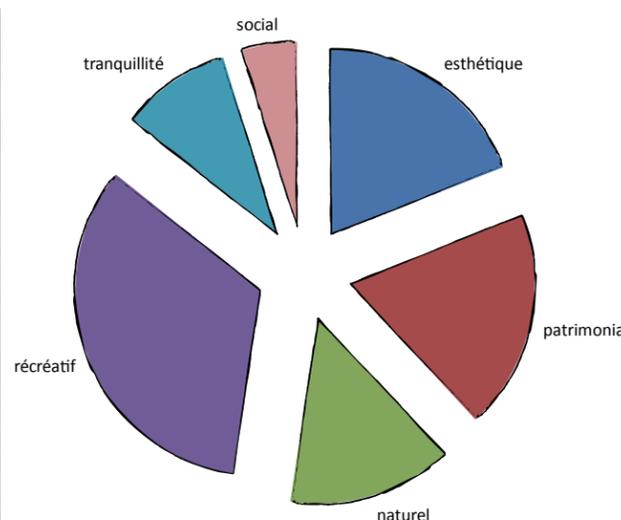
Au-delà de la localisation des lieux valorisés et dévalorisés, il s'agissait aussi de comprendre quels éléments du territoire font que certains lieux sont appréciés et d'autres moins. Est-ce la présence de milieux naturels, de l'agriculture, d'édifices patrimoniaux ? Une analyse approfondie des discussions tenues lors des activités de cartographie participative et lors de celles avec les jeunes ont permis de répondre à cette question. Les jeunes de 9 ans à 13 ans ont notamment été invités à créer un itinéraire de découverte pour un ami ne connaissant pas leur municipalité et à réaliser des collages de photographies.



À partir des lieux identifiés par les participants, une carte synthèse a pu être générée. Ci-dessus, en mauve, les lieux valorisés d'une partie de la municipalité de Saint-Jude.

## Pourquoi le sont-ils?

Lors des activités de cartographie, les participants ont été invités à encercler le ou les motifs justifiant le mieux leur valorisation ou leur dévalorisation de chacun des lieux qu'il relevait. La compilation de ces données permet de comprendre pourquoi chacun des lieux est valorisé ou dévalorisé.



Les motifs de valorisation: l'exemple de la promenade Gérard-Côté

Pour chacun des lieux identifiés sur la carte de la MRC, les participants devaient relever leurs motifs d'appréciation. Une synthèse de ces motifs a été réalisée selon le tableau ci-dessous

Motifs relevés par les participants. J'apprécie ce lieu:	Regroupement selon un motif:
Parce qu'il est beau (visuellement intéressant ou harmonieux, etc.)	Esthétique
Parce qu'il est naturel	Naturel
Parce qu'il aide à préserver et à renouveler l'air, le sol et/ou l'eau	Environnemental
Parce qu'il abrite une diversité d'espèces animales et végétales	Environnemental
Parce qu'il représente bien le territoire de la MRC	Identitaire
Parce qu'il reflète l'histoire humaine sur le territoire	Patrimonial
Parce qu'il est tranquille et calme	Tranquillité
Parce qu'il présente des possibilités d'activité récréative extérieure	Récréatif
Parce qu'il représente l'économie de la MRC	Économique
Parce que c'est un lieu de rencontre (amis, voisins, famille, etc.)	Social

Au total 265 éléments ponctuels, linéaires (rangs et rivières) et des portions de territoire (boisés, parcs, noyaux villageois) ont été identifiés comme étant valorisés par les participants. Parmi ceux-ci, 17 lieux sont appréciés par un grand nombre de participants.

## Les 17 lieux les plus valorisés

(nombre de participants ayant relevé le lieu)

- Parc Les Salines (19) ①
- Crête Saint-Dominique (18) ②
- Rang Bourgchemin Est (18) ③
- Parc Ramezay (15) ④
- Boisé des Douze (11) ⑤
- Noyau villageois de Saint-Hugues (11) ⑥
- Promenade Gérard-Côté (9) ⑦
- Mont Rougemont (8) ⑧
- Rang du Bord-de-l'Eau (8) ⑨
- Rang du Haut-Corbin (8) ⑩
- Rue Girouard (8) ⑪
- Église de La Présentation (7) ⑫
- Rang du Haut-de-la-Rivière (7) ⑬
- Chemin du Rapide-Plat (7) ⑭
- Ruisseau de la Métairie (6) ⑮
- Rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot (6) ⑯
- Vue sur la plaine agricole à partir du sommet de la crête, Grand rang Saint-François (6) ⑰

### Les lieux valorisés

Éléments ponctuels relevés par

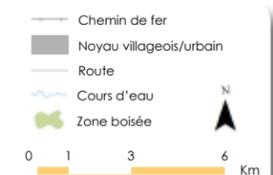
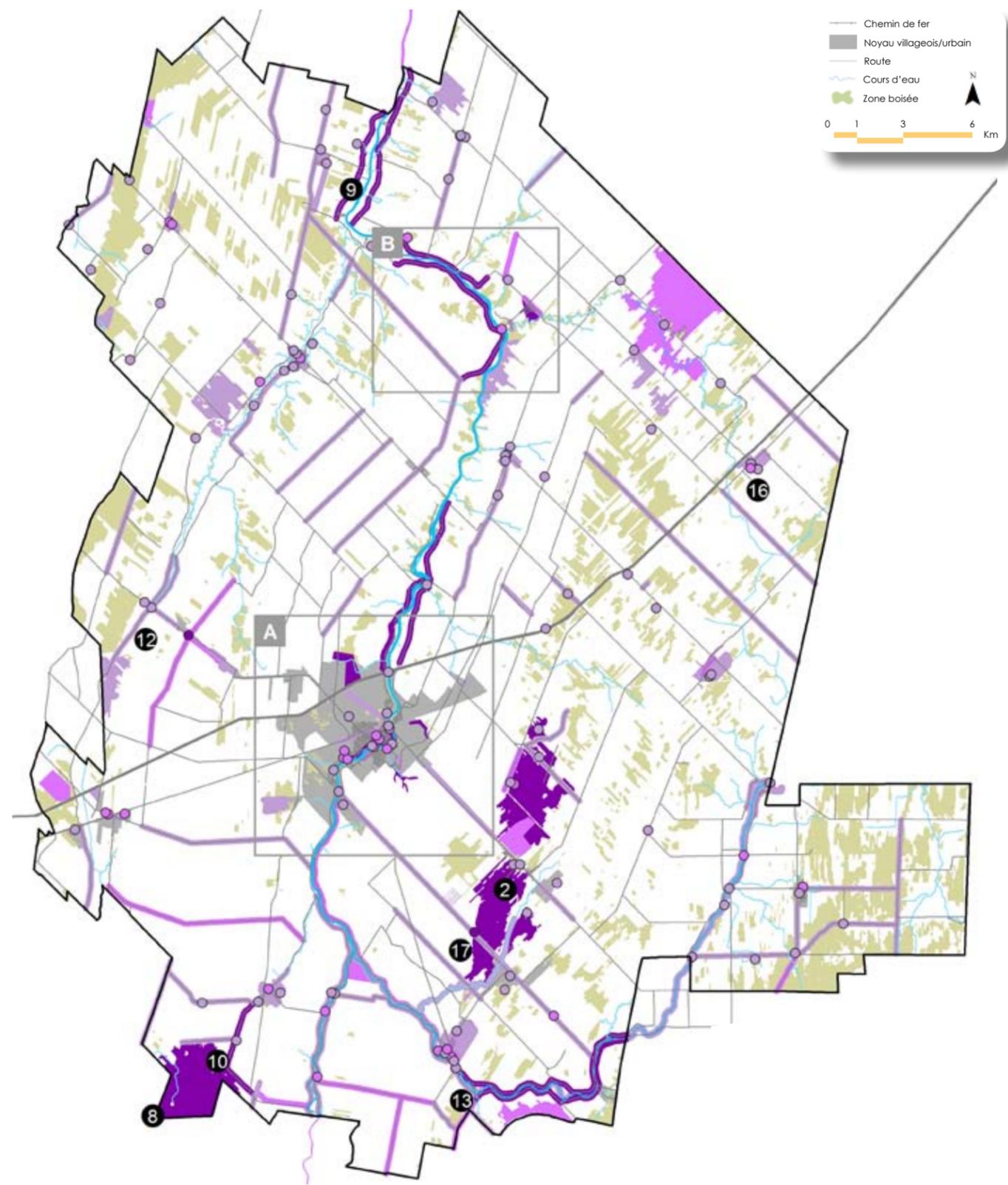
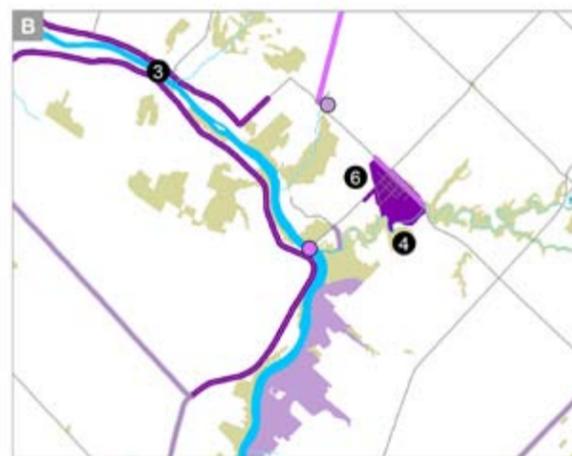
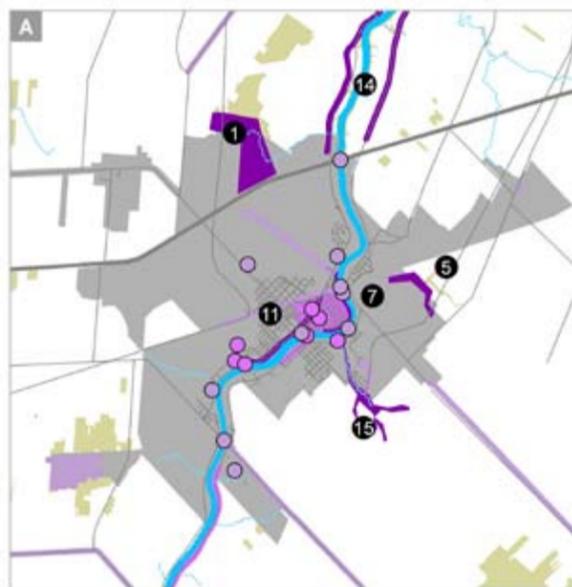
- 1 participant
- de 2 à 5 participants
- Plus de 5 participants

Éléments linéaires relevés par

- 1 participant
- de 2 à 5 participants
- Plus de 5 participants

Portions de territoire relevées par

- 1 participant
- de 2 à 5 participants
- Plus de 5 participants

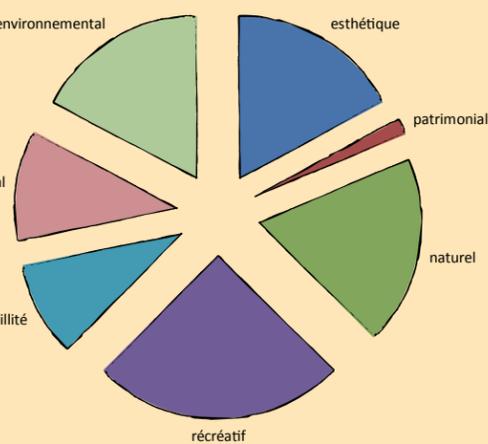


# LES LIEUX LES PLUS VALORISÉS, QUELLES SONT LEURS CARACTÉRISTIQUES? POUR QUELLES RAISONS SONT-ILS APPRÉCIÉS?

## Les boisés accessibles

**Les boisés les plus souvent relevés:** parc Les Salines, crête Saint-Dominique, parc Ramezay, boisé des Douze, mont Rougemont, ruisseau de la Métairie, Chouette à voir, mont Yamaska.

**Les motifs de valorisation:  
l'exemple du parc Les Salines**



Les endroits que je préfère sont ceux en nature, comme le parc Les Salines.



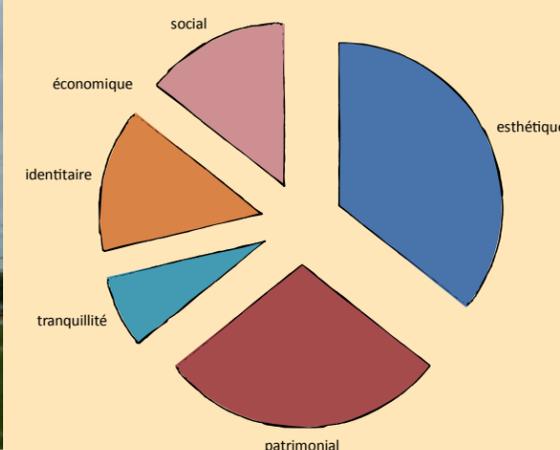
## Des éléments bâtis historiques

**Les éléments bâtis les plus souvent relevés:** le noyau villageois de Saint-Hugues, la rue Girouard, l'église de La Présentation, le centre-ville de Saint-Hyacinthe, l'église de Saint-Jude, la rue principale de Sainte-Hélène, le marché de Saint-Hyacinthe.

Nous autres aussi, il y a le centre du village... Le parc avec la maison du notaire, puis une couple de vieilles maisons autour. Ça donne l'impression, quand tu rentres dans le village, il y a quelque chose, il y a de l'histoire.



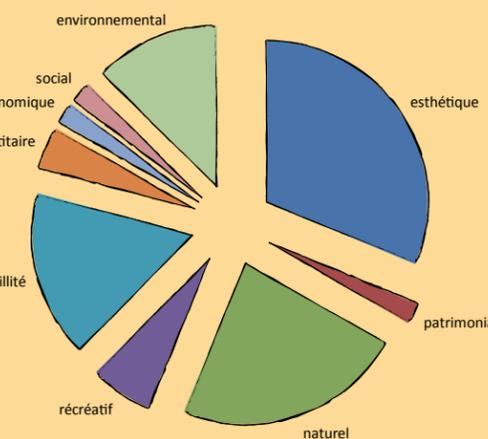
**Les motifs de valorisation:  
l'exemple de l'église de La Présentation**



## Les cours d'eau et les rangs qui les bordent

**Les rangs et les cours d'eau les plus souvent relevés:** rang Bourgchemin Est, rang du Haut-de-la-Rivière Sud, chemin du Rapide-Plat, pont de la route 224, rivière Yamaska.

**Les motifs de valorisation:  
l'exemple du rang Bourgchemin Est**



J'aime aussi passer sur les ponts et regarder la rivière, ses berges et la faune qu'elle attire.



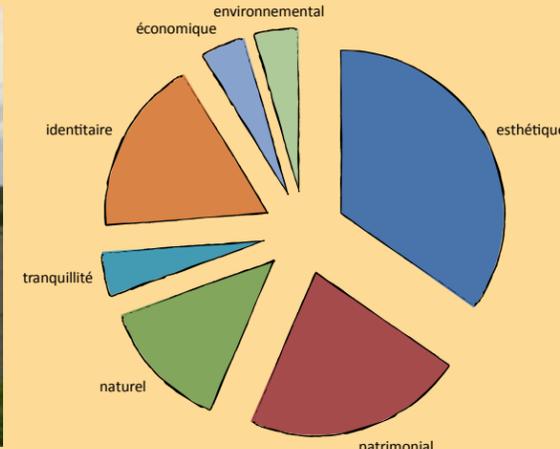
## Des rangs invitants

**Les rangs les plus souvent relevés:** rang du Haut-Corbin, rang du Bord-de-l'Eau, rang du Bas-de-la Rivière, rang d'Émilville, Grand rang Saint-François (sommets de la crête).

Point de vue sur le mont Rougemont en quittant Saint-Damase, avec les anciennes maisons en pierres.



**Les motifs de valorisation:  
l'exemple du rang du Haut-Corbin**



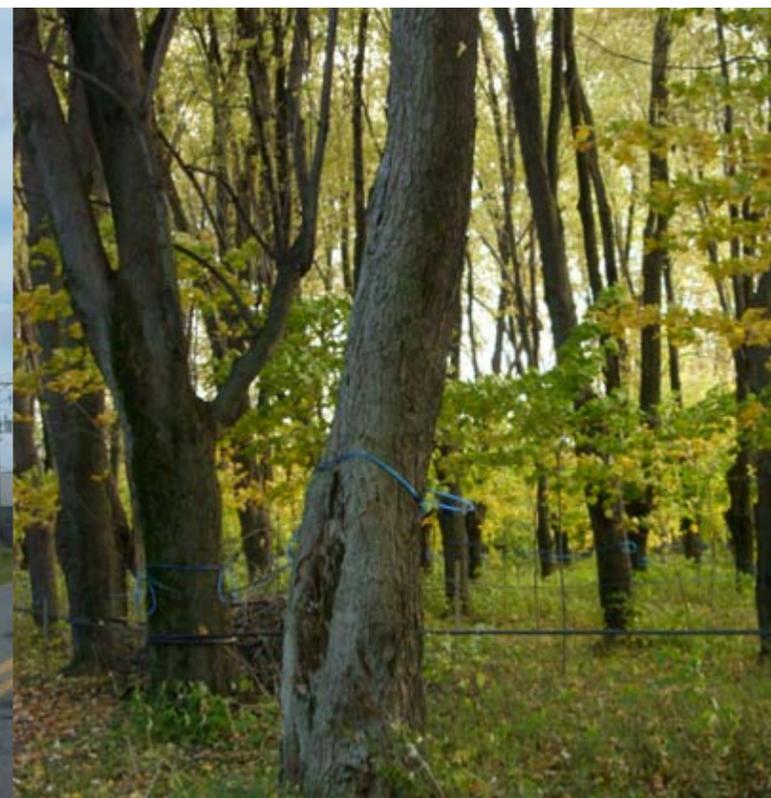
## D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES VALORISÉES PRÉSENTES UN PEU PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

### Une agriculture moderne et prospère

La beauté des cultures, de la plaine, des entreprises agricoles, la qualité des terres et l'entretien des propriétés sont autant de caractéristiques de l'agriculture moderne qui donnent l'image d'un milieu socio-économique dynamique. Ils sont pour cela appréciés des participants

« (J'apprécie) les silos, élevateurs, le développement des fermes, dynamisme agricole... Conservez certaines maisons et granges, mais sans plus.

« Rang Argenteuil, à Saint-Damase : fermes des plus belles sur tout le rang, peut-être les plus prospères? Bien tenues!



### Les érablières

Que ce soit pour les boisés ou plus spécifiquement pour les cabanes à sucre qui constituent des points de rencontre saisonniers, les érablières sont des lieux très appréciés par les participants.

« Le rang Fleury, avec toutes les érablières, les arbres se touchent. C'est très beau au printemps et à l'automne.

« On a beaucoup d'érablières sur notre territoire. On se promène et c'est très bien. C'est typique de notre municipalité.

### L'agriculture traditionnelle

Les animaux à l'extérieur, les vergers, les boisés près des champs et le bâti agricole traditionnel sont également appréciés par de nombreux participants qui valorisent une agriculture traditionnelle.

« Rangs de campagne de Saint-Valérien, Saint-Jude, Saint-Simon, Saint-Hugues... où l'on retrouve du bois, des vieilles granges, bâtiments ancestraux, pâturages...

« J'imagine qu'en temps de floraison des pommiers, ça doit être magnifique.



### Les industries et les institutions locales

Certaines industries et autres institutions locales, souvent en lien avec le caractère agroalimentaire de la région, constituent un élément de fierté pour les participants.

« Il y a Damafro, l'industrie, la fromagerie, qui est bien reconnue.

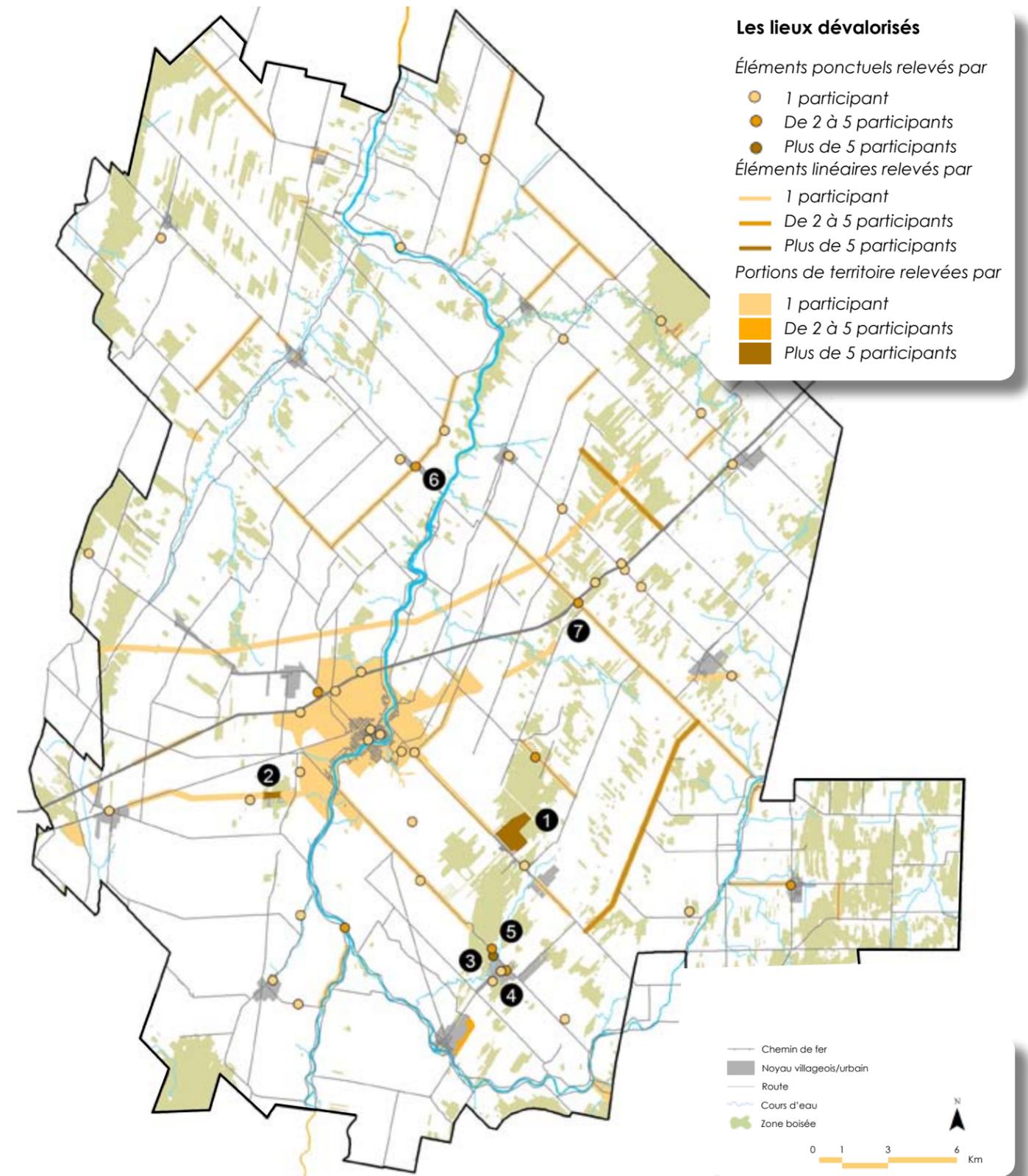
« (...) le jardin Daniel A. Séguin. C'est un jardin à saveur expérimentale... Je trouve ça agréable de penser qu'on est une capitale agroalimentaire. Je trouve ça plaisant que ce soit des étudiants qui se soient commis pour développer ça. Ça me plaît.

Au total 106 éléments ponctuels, linéaires (rangs) et des portions de territoire (sites industriels) ont été identifiés comme dévalorisés par les participants. Parmi ceux-ci, 7 lieux sont dépréciés par plusieurs participants à la fois.

### Les 7 lieux les plus dévalorisés

(nombre de participants ayant relevé le lieu)

- Carrière, Saint-Dominique (9) ①
- Boulevard Laurier Ouest, Douville, Saint-Hyacinthe (7) ②
- Site de métaux, Saint-Pie (6) ③
- Sanair, Saint-Pie (5) ④
- Site de matériaux secs, Saint-Pie (4) ⑤
- Dépanneur Quatre-Chemins, Saint-Barnabé-Sud (3) ⑥
- Matériaux usagés, rang Saint-Georges, Saint-Liboire (3) ⑦



## LES LIEUX DÉVALORISÉS: QUELLES SONT LEURS CARACTÉRISTIQUES? POUR QUELLES RAISONS SONT-ILS DÉPRÉCIÉS?

Trois raisons principales sont évoquées pour justifier le choix des lieux dévalorisés : « parce qu'il est visuellement dérangeant ou monotone », « parce qu'il donne une mauvaise image de la MRC » et « parce qu'il présente un environnement naturel dégradé ». Au-delà des lieux, certaines caractéristiques et pratiques sont très peu appréciées.

### Les activités dérangeantes

**Les éléments les plus souvent relevés:** carrières, routes, autoroute, entreprises, entreposage extérieur

« (...) c'est un entrepôt d'aluminium à la vue de tout le monde au coeur du village. Pas très joli quand tu passes là. »

« On voit trop ce qui se passe là... avec les odeurs, la ferraille, des fois y a des feux le matin et on passe, et puis y a de la fumée noire et ça pue. »

« Ici aussi, il y en a un qui achète toutes sortes de cochonneries, et il met ça un petit peu partout... une vraie «dump», les murs tombent à terre, des carcasses de char... »



### Le manque d'entretien

**Les éléments les plus souvent relevés:** rangs, tronçons de route, commerces et industries.

« Dépanneur, station d'essence historique fermée aux Quatre-Chemins, bâtiment à rénover. »

« Une maison brûlée sur un bord, des vieilles machineries sur l'autre, c'est de même tout le long, ce rang-là! »

### Le manque de planification

**Les éléments les plus souvent relevés:** zones déstructurées, affichage, arbres cachant des vues.

« C'est déstructuré, complètement déstructuré, t'arrives là... en termes d'affichage, en termes d'aménagement extérieur, en termes de bâtiments... »

« Il y a un manque d'homogénéité là, t'as des résidences privées, du quatre logements, du condo... »

« (...) ils ont planté trop d'arbres le long de la rivière... tu vois pas la rivière. »



### Les milieux naturels dégradés

**Les éléments les plus souvent relevés:** cours d'eau pollués, manque d'arbres.

« (...) et il y a eu une (...) commémoration (...) Le monsieur nous a donné une rose qu'on a jetée dans l'eau, et puis j'ai fait «Aaaaah! L'eau est brune, ça se peut pas!» »

« J'aimerais voir plus d'arbres un peu partout dans la ville et autour de tous ces champs. »

## DES IMAGES QUI FONT CONSENSUS, DES IMAGES QUI RÉVÈLENT DES REGARDS DIFFÉRENTS

Des participants ont été invités à classer par ordre de préférence des photographies représentatives d'éléments marquants du relief des maskoutains ou représentant des paysages typiques de certaines portions du territoire. Ce classement révèle que si les premières sont valorisées par tous, les secondes renvoient à des regards différents posés sur le territoire.

CONSENSUS

### Les Montérégiennes

« (...) c'est vrai qu'avec deux monts, ça brise le monotone du plat.

« C'est ma préférée, pas pour l'asphalte, mais pour le coup d'oeil général. Les montagnes, l'orme de champ, l'orme d'Amérique qu'on voit à gauche.



### La crête

« C'est là qu'il y a de l'ail des bois, quand on est allé à la cabane à sucre. Y'a plein plein d'ail des bois.

« ...on voit la ville de Saint-Hyacinthe au loin quand on est habitué, et puis ce coup d'oeil-là est à souligner pour notre région



REGARDS DIFFÉRENTS

### Les plaines d'argile

« C'est trop pareil. » « Ça c'est un beau paysage typique de notre coin.

« On n'y pense pas, mais les couchers de soleil au-dessus des champs sont jolis. Quand je vais dans des villes denses ou des régions montagneuses, ces vues me manquent.



### Les terrains ravinés

« (...) mais là on voit de l'érosion

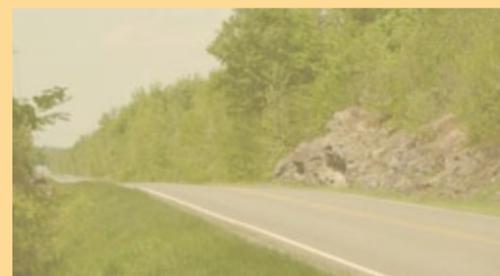
« (...) quand tu regardes au loin, c'est comme une perspective qu'y a plein de choses à aller découvrir.



### Les monticules de till

« C'est des terres de roches.

« C'est la liberté, (...) la nature partout..



## DES JEUNES S'EXPRIMENT SUR LEUR TERRITOIRE

Onze jeunes et trois moniteurs des camps de jour municipaux de Saint-Simon et de Saint-Liboire ont participé à un exercice visant à élaborer des itinéraires de découverte des paysages pour un ami qui résiderait à l'extérieur de la MRC et à réaliser des collages commentés à partir de photographies de leur municipalité.

### Itinéraires de découverte

Pour la création de l'itinéraire de découverte, les jeunes favorisent les lieux du quotidien. En dehors du « chez soi » et de la famille, les équipements récréatifs (parc, patinoire, etc.) sont très présents dans les parcours conçus, tout comme les édifices et lieux publics (école, cimetière, église, etc.) Certains commerces et industries sont aussi identifiés. La présence de l'agriculture n'est pas ignorée : fermes d'importance, fermes d'auto-cueillette, jolis pâturages, champs, belles granges.

Les jeunes de Saint-Liboire ont davantage concentré leurs points d'intérêt au cœur de leur village, contrairement à ceux de Saint-Simon qui semblaient plus enclins à faire visiter des lieux en campagne à leur ami. Cela pourrait peut-être s'expliquer par le fait que les premiers jouissent d'un accès aux environnements naturels (boisés, rivière), ce qui n'est plus le cas à Saint-Liboire.



### Collages

Les collages de photographies offrent un regard différent sur les lieux valorisés par les jeunes. À titre d'exemple, les infrastructures de transport hydroélectrique apparaissent à la fois dans les paysages valorisés et dévalorisés. Le viaduc de l'autoroute 20, à Saint-Liboire comme à Saint-Simon, est quant à lui un élément valorisé. Il constitue une porte de sortie des municipalités pour s'adonner à des activités parascolaires qui ne sont pas offertes dans les villages.

« L'autoroute. Le moyen de sortir de Saint-Simon. On fait des sports, alors on se promène pas mal. Ici, il n'y a pas de cours de gym... Il y a juste un cours de soccer.





# 05. DE L'ÉTAT DES LIEUX AU DIAGNOSTIC PAYSAGER : DÉFINIR DES ENJEUX DE PAYSAGE

Les pages qui précèdent présentent ce qu'il est convenu d'appeler un état des lieux, soit un ensemble de faits et d'éléments qui caractérisent différents regards sur les paysages maskoutains. Or, dans la mesure où on veut en arriver à « révéler, mettre en valeur, requalifier » ces paysages, il importe de pouvoir définir les enjeux qu'ils soulèvent, soit d'en arriver à identifier pourquoi agir, sur quoi agir et où agir. C'est là le rôle du diagnostic paysager. Quand le médecin pose un diagnostic sur l'état de santé d'un patient, il dit ce qui va et ce qui ne va pas. Un diagnostic paysager est donc en quelque sorte un verdict sur l'état des lieux. Il doit donc avant tout identifier les forces et les potentiels des paysages, soit les éléments sur lesquels on peut miser, mais aussi révéler ce qui ne va pas. Une démarche afin de permettre à tous et chacun de poser un diagnostic sur les paysages maskoutains est ici proposée.

## DÉFINIR DES ENJEUX DE PAYSAGE

Mais comment, sur la base de l'état des lieux, poser un tel diagnostic sur les paysages? Il n'existe pas de voie unique pour y arriver. Certes, on pourra faire appel à un spécialiste en paysage qui, fort de ses connaissances, pourra identifier ce qui lui paraît être les principaux enjeux (pourquoi, sur quoi et où agir). Toutefois, dans le cadre d'une démarche visant à définir un projet collectivement partagé, il paraît utile de recourir à des méthodes favorisant la prise en compte de différentes visions, de différents points de vue. Si ces méthodes sont relativement nombreuses, la plus reconnue et la plus simple est peut-être l'analyse MOFF, pour menaces, opportunités, forces et faiblesses.

Les composantes  
de l'analyse  
MOFF

POSITIF

NÉGATIF

ORIGINE INTERNE  
AU TERRITOIRE

FORCES

F

FAIBLESSES

F

ORIGINE EXTERNE  
AU TERRITOIRE

OPPORTUNITÉS

O

MENACES

M

## L'analyse MOFF : Menaces, Opportunités, Forces, Faiblesses

La matrice MOFF permet de poser un diagnostic en se concentrant successivement sur les éléments internes (forces et faiblesses) et sur les éléments externes (opportunités et menaces) au territoire considéré. Cadre d'analyse flexible, la matrice peut porter tout autant sur l'ensemble du territoire que sur une portion (ex. : municipalité), sur un type de paysage spécifique (ex. : paysages agricoles) ou encore sur des éléments particulièrement significatifs pour la qualité des paysages (ex. : infrastructures de transport). De même, elle peut être appliquée dans son ensemble ou ne porter par exemple que sur les éléments internes, faisant ainsi ressortir les forces et faiblesses du territoire. Enfin, la grille peut être complétée individuellement ou en groupe.

### Quelques règles pratiques...

Lorsque la grille est complétée en groupe, les expériences recensées montrent qu'on gagne à :

- privilégier des séances avec un nombre limité de participants (6 à 10) ;
- amener les participants à être actifs physiquement (se lever pour pointer sur une carte, écrire sur un tableau, dessiner, etc.) ce qui crée un climat particulièrement propice aux échanges et incite les participants à s'engager dans la démarche ;
- faire en sorte que, lors des séances, chacun puisse réfléchir au sujet avant d'enclencher la discussion ;
- permettre à chacun d'exprimer les résultats de sa réflexion pour éviter que certains individus dominent la discussion et que certaines idées soient éludées ;
- noter, en cours de séance, les idées émises, rassembler celles qui se rapprochent et les communiquer aux participants afin de s'entendre sur celles qui méritent d'être approfondies.
- garder une trace écrite des résultats de la réflexion individuelle et ainsi s'assurer d'avoir le point de vue de chacun ;

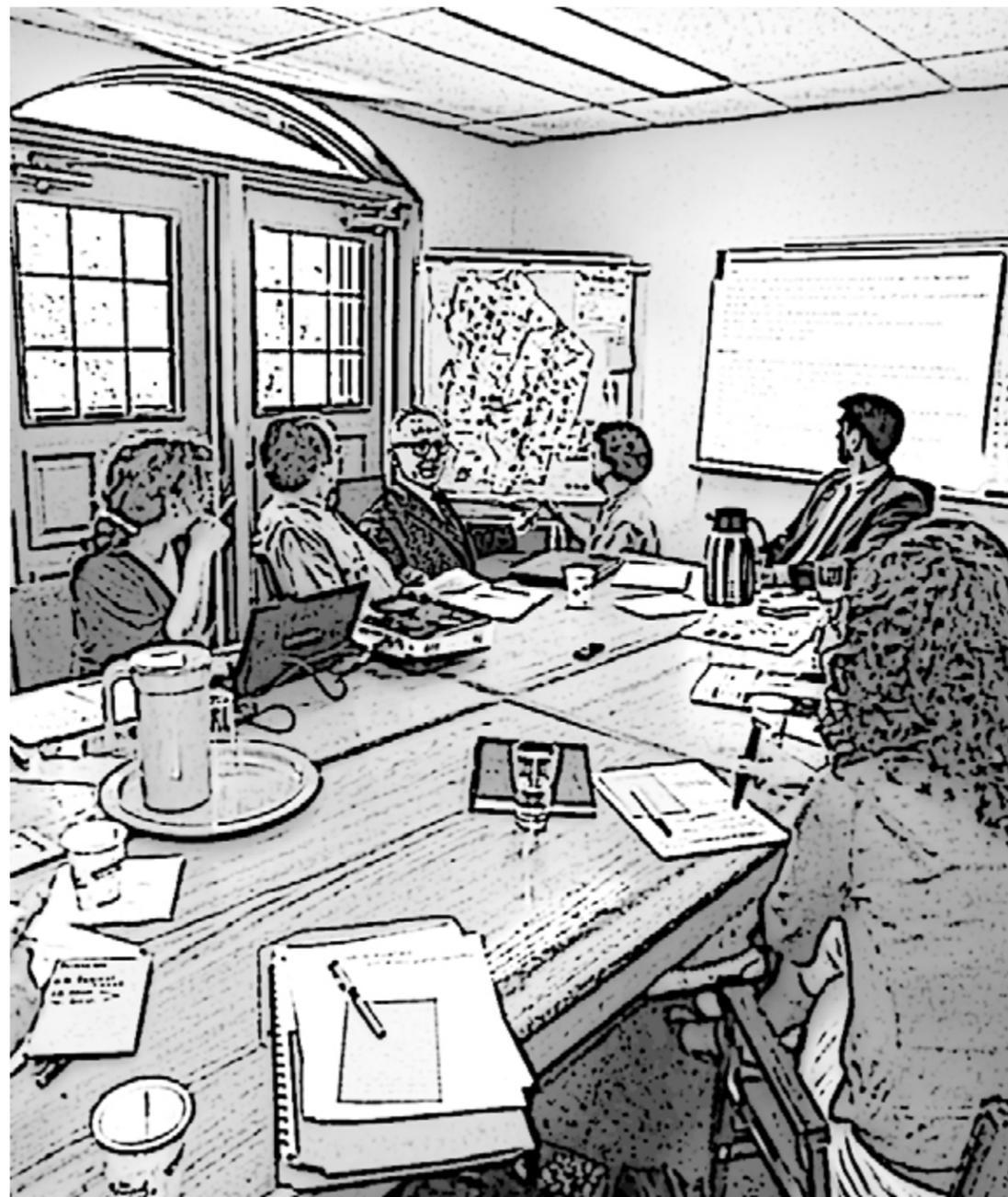
## FORCES, FAIBLESSES ET ENJEUX DE PAYSAGES : L'EXEMPLE DES PAYSAGES ET DE L'AGRICULTURE EN TERRITOIRE MASKOUTAIN

Comme le montre l'état des lieux, l'agriculture est très présente dans la MRC des Maskoutains et joue un rôle majeur dans l'évolution du territoire. Les paysages agricoles sont donc un des thèmes incontournables pour toute réflexion territoriale sur le devenir de la MRC.

Des intervenants régionaux (une dizaine) ont été réunis lors d'une rencontre où il leur a été demandé d'identifier les éléments qui constituaient les forces et les faiblesses des paysages agricoles de la MRC.

### Le déroulé, axé sur la participation active de chacun peut être résumé ainsi :

- des fiches présentant 10 éléments clés de l'état des lieux ont été mises à la disposition des participants puis présentées par bloc de deux ou trois par un animateur, membre de l'équipe du projet ;
- au cours de ces présentations, chaque participant a été invité à noter sur des Post it de grand format ce qu'il considérait être une force ou une faiblesse des paysages de la MRC ;
- après un temps de réflexion chacun a été amené à présenter, expliquer, justifier ses réponses puis à se lever pour aller déposer son Post it sur un tableau illustrant la grille MOFF, donnant ainsi l'occasion à l'animateur de lancer la discussion sur la force ou la faiblesse ainsi identifiée avec les autres participants ;
- au terme de chacun des blocs, puis au terme de la rencontre, l'animateur a proposé une synthèse en faisant ressortir les points de convergence, soit les forces et les faiblesses sur lesquelles une majorité de participants s'entendaient ;
- sept forces et neuf faiblesses ont ainsi été identifiées.



Afin d'identifier les forces et les faiblesses sur lesquelles il faudrait agir, de préciser pourquoi agir et où agir, les participants ont été invités à une seconde rencontre. Celle-ci a successivement permis :

- de valider la synthèse des forces et faiblesses issue de la première ;
- de discuter de chacune d'elles, permettant ainsi à chaque participant de préciser celles sur lesquelles il faudrait intervenir en priorité et d'expliquer pourquoi ;
- d'identifier ainsi des forces (2) et des faiblesses (7) sur lesquelles agir prioritairement ;
- de permettre aux participants de spatialiser sur une carte de la MRC, les secteurs les plus propices à l'intervention ;
- de constituer pour chacune de ces priorités, des groupes de travail pour planifier des pistes d'action.

Enfin, de manière à permettre aux intervenants de bien visualiser ce qu'il est possible de faire et ce qu'il en résulterait, différents exemples de projets réalisés ou pouvant être réalisés sur les paysages agricoles leur ont été fournis.

## AGRICULTURE ET PAYSAGES : FORCES ET FAIBLESSES IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS

Les participants ont identifié les forces et les faiblesses suivantes. L'astérisque désigne celles sur lesquelles les participants sont le plus nombreux à penser qu'il faudrait intervenir.

### Forces

1. Un territoire agricole vivant et activement occupé grâce à une agriculture dynamique et des producteurs agricoles nombreux sur le territoire ; un potentiel d'innovation
2. Une agriculture variée qui crée une diversité de paysages
3. Des paysages agricoles ouverts, homogènes et harmonieux, offrant des vues panoramiques sur les collines montérégiennes
4. Plusieurs rangs agricoles ayant un intérêt spécifique et particulièrement harmonieux
5. Des arbres, des haies brise-vent de plus en plus présentes, des boisés toujours présents
6. \* Les rivières (Yamaska, Noire, Salvail) et les rangs qui les bordent
7. \* Un riche patrimoine bâti agricole



### Faiblesses

1. Une diminution du nombre de fermes (tout de même moins inquiétante qu'ailleurs)
2. \* Un problème d'image : « On est plus que du maïs! ...et l'agriculture est encore familiale »
3. Le caractère peu personnalisé des infrastructures agricoles
4. \* Des accès (et des usages) aux rivières et aux boisés qui sont limités
5. \* Des cours d'eau dégradés
6. \* Des éléments d'intérêt nombreux, mais isolés, qui ne sont pas reliés par des routes présentant un intérêt continu ou qui permettraient de s'arrêter
7. \* Des arbres et des boisés qui ne sont pas assez présents ou valorisés
8. Un patrimoine bâti agricole qui se dégrade, sans intérêt pécunier pour le protéger, et dont certaines traces ne sont pas assez mises en valeur (concombre, tabac, etc.)
9. Des commerces agricoles avec des aires d'entreposage désorganisées qui donnent une mauvaise image du milieu



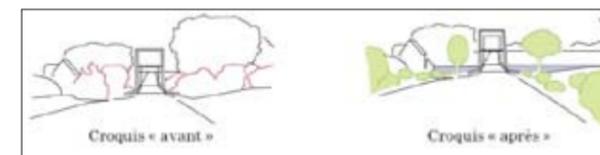
## Les groupes de travail

Six groupes de travail portant chacun sur une thématique spécifique ont été formés pour baliser des interventions concrètes sur les paysages agricoles de la MRC. Leur objectif sera de préciser où agir, dans quel but agir, et d'identifier les possibilités d'interventions concrètes (ex.: modes de financement).



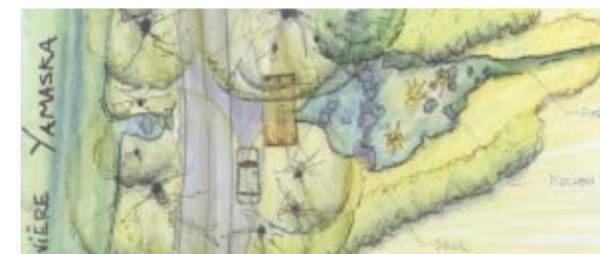
### L'emprise de l'autoroute 20 et les paysages qui la bordent

Image : travail étudiant, Guertin-D'Alençon, École d'architecture de paysage, 2009.



### La mise en valeur des rangs d'intérêt de la MRC (agricoles ou riverains)

Image : travail étudiant, Giday-Insergueix-Marin, École d'architecture de paysage, 2010.



### Le reboisement des zones ravinées

Image : travail étudiant, Murray-Noël-Poirier, École d'architecture de paysage, 2009.



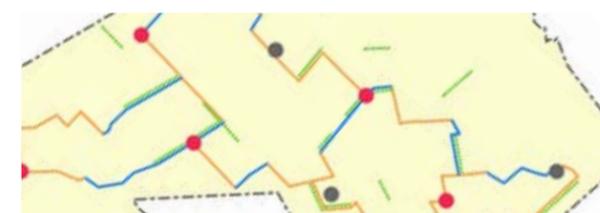
### Le maintien du patrimoine agricole

Image : travail étudiant, Fournelle-Pelletier-Zhu, École d'architecture de paysage, 2008.



### L'aménagement des espaces non utilisés pour la production

Image : travail étudiant, Chagnon-Caya-III, École d'architecture de paysage, 2010.



### Le développement d'un circuit agrotouristique

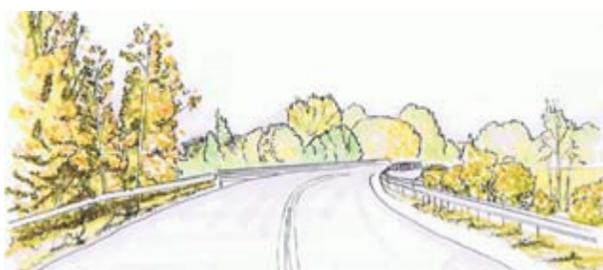
Image : travail étudiant, Lajoie-Morin-Zaroubi, École d'architecture de paysage, 2009.

## CONCRÉTISER LES PAYSAGES DE DEMAIN

Une fois déterminé **pourquoi, sur quoi et où agir**, les actions à mener peuvent prendre différentes formes sur le territoire. Il s'agit dès lors de s'entendre collectivement sur la mise en forme d'une action à poser.

C'est précisément là que des **scénarios d'aménagement** peuvent être utilisés, en amont de l'action finale. Pouvant prendre la forme de croquis ou de montages photographiques, les scénarios montrent concrètement, sur un support visuel, ce que deviendrait le paysage sous différentes options d'aménagement. Les images construites permettent dès lors d'échanger en groupe sur ce que l'on souhaite et ce que l'on ne veut pas qu'il arrive sur le territoire.

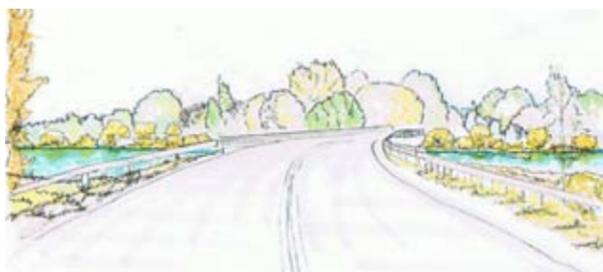
### Des croquis pour illustrer des scénarios de gestion de la végétation riveraine



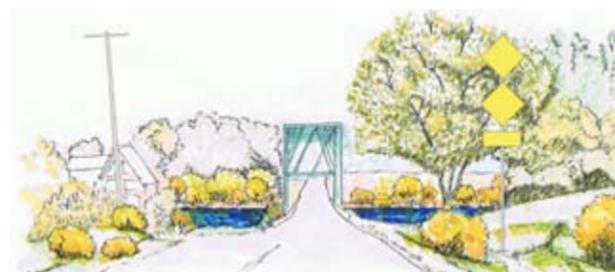
situation actuelle



situation actuelle



situation projetée



situation projetée

Ces deux scénarios ont été élaborés par des étudiants de l'atelier « Espace régional », donné à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal (2010). Les étudiants tentent de montrer, par le dessin, l'impact qu'aurait une gestion visuelle et écologique de la végétation aux abords de la rivière Yamaska à Saint-Valérien-de-Milton. Les propositions consistent à remplacer une partie de la végétation arborescente par des arbustes ainsi qu'à agrémenter les bordures de route, de manière à mettre en valeur la richesse des paysages riverains. Ces scénarios pourraient servir de base à une discussion sur l'avenir des paysages de la communauté.

## Des montages photographiques pour illustrer des scénarios d'aménagement en plaine d'argile

La figure ci-contre présente la **situation actuelle** d'une portion de territoire, puis illustre ce qu'elle pourrait devenir sous différents scénarios.



### 1) Scénario tendanciel

Ce scénario résulte d'une caractérisation fine de l'évolution des paysages de 1983 à 2000 et ne fait qu'en prolonger les tendances sur un horizon temporel de vingt ans. On y constate une diminution des boisés, une augmentation de la superficie du maïs, etc.



### 2) Scénario réglementaire

Pour ce scénario, toutes les tendances se poursuivent, mais la réglementation actuelle est rigoureusement appliquée. Ainsi, la réglementation interdisant de cultiver à trois mètres du cours d'eau et à un mètre du fossé est pleinement respectée.



### 3) Scénario multifonctionnel

Ce scénario est issu de résultats de recherche et propose des aménagements qui servent à la fois à préserver la qualité de l'eau, la biodiversité utile à la protection des cultures, de même que la qualité du cadre de vie des résidents.



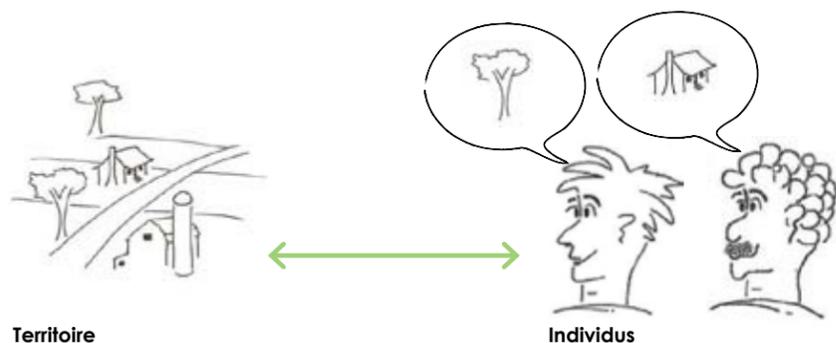


QUATRE  
CONSTATS  
EN GUISE DE  
CONCLUSION

# QUATRE CONSTATS EN GUISE DE CONCLUSION

Plusieurs constats peuvent être tirés du diagnostic paysager. Quatre d'entre eux sont ici proposés.

01. Quelle que soit la définition qu'on en donne, le paysage renvoie inévitablement au territoire et à la perception qu'en ont les individus qui le regardent. Comme le regard que l'on porte peut varier selon nos connaissances, nos valeurs, il importe de reconnaître qu'il ne saurait y avoir de perception ou de « point de vue » unique sur le territoire.



02. L'état des lieux des paysages maskoutains révèle que ceux-ci sont plus diversifiés et riches qu'ils n'y paraissent à première vue. Certains paysages largement appréciés par la population et les visiteurs potentiels pourraient mériter une mise en valeur. D'autres paysages largement dépréciés pourraient au contraire faire l'objet d'une requalification. Enfin, pour les paysages qui sont appréciés par les uns et dépréciés par les autres, un travail de compréhension mutuelle des regards de chacun pourrait être garant de leur mise en valeur.



03. Les paysages maskoutains ont constamment évolué, se sont toujours transformés. Il ne s'agit donc pas aujourd'hui de les figer dans le temps mais bien de se demander quels sont les éléments que l'on veut maintenir, quels sont ceux qu'on voudrait améliorer, quels sont ceux que l'on voudrait créer?



04. Ce quatrième constat vous appartient. À la lumière des informations livrées dans ce document, quels sont selon vous les forces et les faiblesses des paysages maskoutains? Parmi ces forces et ces faiblesses, identifiez celles sur lesquelles il faudrait agir.

_forces	_faiblesses

## RÉFÉRENCES CARTOGRAPHIQUES

Financière agricole du Québec, base de données des cultures généralisées, 2005, échelle 1:50 000.

Géomont, milieux humides, 2005.

Gouvernement du Canada, Photothèque nationale de l'air, photographie aérienne, 1931.

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, dépôts de surface, échelle 1:20 000.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec :  
Base de données topographiques du Québec, (BDTQ),  
échelle 1:20 000;

Base de données pour l'aménagement du territoire (BDAT),  
échelle 1:100 000;

Système sur les découpages administratifs, échelle 1:20 000;  
Photographies aériennes, 1964;  
Orthophotographies de la Montérégie, 2009.

Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs :  
Cadre Écologique de Référence et  
cadre de Référence Hydrographique du Québec, 2009.

Occupation du sol à partir des images classifiées Landsat-7, Sud du Québec, 1999-2003, SCF, Faune du Québec, CIC, MRNFP, MAPAQ, AAC, CSL.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Commission de Toponymie. 2009. *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*. Québec, Gouvernement du Québec.

2. Dufaux, F. et Valières, A. 2008. *Étude de caractérisation du patrimoine de la MRC des Maskoutains. Volet 1 : les paysages culturels du territoire*. Rapport remis à la MRC des Maskoutains. 108 p.

3. Gérin, L. 1948. *Le type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de traditions françaises*. Montréal, Les Éditions Fidès, 223 p.

4. Domon, G., A. Bouchard et M. Gariépy. 1993. "The dynamics of the forest landscape of Haut-Saint-Laurent (Québec, Canada) : interactions between biophysical factors, perceptions and policy". *Landscape and Urban Planning* 25 : 53-74.

5. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2011. En ligne. <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/fimaq/insectes/fimaq-insectes-maladies-hollandaise.jsp>

6. Dorion, M.-J. 2000. « L'électrification du monde rural québécois ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 54 : 3-37.

7. *Électrification rurale. Lignes à construire, Comté de Bagot*. Dossier T-490.14. Document d'archive Hydro-Québec.

Données statistiques : Statistique Canada. Recensements de l'agriculture, 1921-2011. Recensements de la population, 1921-2011.

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Toutes les images et photographies sont l'oeuvre d'Éric Clermont et des auteurs du présent document à l'exception des suivantes :

p. 16\_Photographie ancienne du rang Saint-Simon. BAnQ, Fond Point du Jour aviation Ltee.

p. 22\_Pont ferroviaire de Saint-Jude. AJ Rice, Laprés & Lavergne 1895. *Le Monde illustré* 11 : 522.

p. 23\_Carte postale de Saint-Pie. BAnQ, Fond Denise Pontbriand.

p. 31\_Madame L. Blanchette dans un champ de betteraves à La Présentation. BAnQ, E6,S7,SS1,P60963.

p. 31\_Betteraves à sucre à Saint-Hugues. BAnQ, E6,S7,SS1,P28113.

p. 35\_Photo de la maison de pierre. Maryse Séguin.

p. 47\_Les boisés, photo du bas. Éline Fournelle.

p. 58\_Parc Les Salines, Saint-Hyacinthe. Ville de Saint-Hyacinthe. En ligne. [http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/php/loisirs/activites/sports/base\\_pleinair.php](http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/php/loisirs/activites/sports/base_pleinair.php).

p. 78\_Andrew Giday, Chloé Insergueix et Gilles Marin. « Et au milieu, coule une rivière ». Projet présenté dans le cadre de l'atelier *Espace régional*, École d'architecture de paysage, Université de Montréal, 2010.

p. 79\_Conception : Julie Ruiz et Gérald Domon. Simulation visuelle : Karoline Davignon.

## REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier François Lestage et Maryse Séguin qui sont à l'origine du projet « Paysages maskoutains : révéler, mettre en valeur, requalifier » de même que Robert Mayrand et Réal Campeau de la MRC des Maskoutains.

Ils tiennent aussi à souligner l'apport des membres de la table de suivi :

**Guy Bédard**, ministère des Transports du Québec

**Pascale Bertrand**, ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation

**Luc Brunelle**, ministère de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine

**Jacinthe Gagnon**, Hydro-Québec

**Martin Joly**, ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs

**Marie Nobert**, Hydro-Québec

**Évelyne Vouligny**, ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation

**Nathalie Ward**, CRÉ-Montérégie-est

Le contenu du présent document est sous la responsabilité de ses auteurs. Il n'engage ni la MRC des Maskoutains, ni les différents partenaires de la recherche « Paysages maskoutains : révéler, mettre en valeur, requalifier ».

La publication de ce document est rendue possible grâce à une contribution financière du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.





Université de Montréal



chaire en paysage et environnement

UQTR



Université du Québec à Trois-Rivières



MRC des Maskoutains  
Un monde à votre mesure

Hydro Québec

CR  
Montréal Est

Québec